.63566353 (F)

doc
CA1
EA457
2001C53
FRE

INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL
ANTHOLOGIE

La Côte d'Ivoire: une introduction

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI

.63566353 (F)

INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL
ANTHOLOGIE

La Côte d'Ivoire: une introduction

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI

CA1 EA457 2001C53

LA CÔTE D'IVOIRE

UNE INTRODUCTION

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

FEB 14 2002

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

62924089

Institut canadien du service extérieur
Centre d'apprentissage interculturel
15, rue Bisson
Salle 224
Hull (Québec)
CANADA
J8Y 5M2
(819) 997-5409 (télécopieur)

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS III
MÉTHODOLOGIE V
RESSOURCES VII
RÉFÉRENCES XI

COMPENDIUM 1

VUE D'ENSEMBLE 3
CARTES 9
FAITS ET CHIFFRES 11
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS 19
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS 25

INTRODUCTION AU PAYS 41

HISTOIRE 43
GÉOGRAPHIE 49
POPULATION ET CULTURE 53
GOUVERNEMENT 55
ÉCONOMIE 59
RELATIONS AVEC LE CANADA 63
LECTURES COMPLÉMENTAIRES 69

DOSSIER MÉDIAS 71

INDEX 87

AVANT-PROPOS

Dans notre monde de plus en plus internationalisé, un nombre croissant de Canadiens participent à des activités internationales et entrent de plus en plus en contact avec d'autres cultures. Les tâches à accomplir quand on doit négocier, passer des contrats, gérer, faire des représentations et enseigner sont déjà énormes quand on est chez soi. Or, le défi devient encore plus redoutable quand on se trouve dans le contexte interculturel d'un pays étranger. Voilà pourquoi les experts s'entendent pour dire que la clé de la réussite à l'étranger réside en grande partie dans une bonne préparation aux relations interculturelles.

Au Centre d'apprentissage interculturel (CAI), notre démarche de préparation des conseillers à leurs activités internationales relève d'une approche globale. Le CAI a pour mission d'aider les professionnels canadiens de tous les paliers de gouvernement, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités à acquérir les compétences interculturelles essentielles à la réussite de leur travail. C'est en consultation avec vous que le Centre détermine vos besoins et élabore des solutions susceptibles de rendre votre expérience de travail et de vie plus fructueuse et plus agréable. Le Centre emploie tout un éventail de sessions pour concrétiser ces solutions (évaluations, formation pré-départ, sessions liées aux projets, formation et orientation sur le terrain et formation interculturelle).

La présente anthologie est un des éléments essentiels des services de formation assistée offerts par le Centre. Elle se veut une initiation aux réalités d'un pays donné. Pour certains lecteurs, elle ne fera que compléter les informations qu'ils possèdent déjà. Par contre, pour les participants aux sessions de formation pré-départ organisées par le Centre, l'anthologie est une lecture indispensable sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays en question. L'anthologie a été conçue pour compléter les cours et pour permettre aux participants de tirer le maximum de la matière présentée en classe. Elle est le fruit d'un dépouillement poussé des sources les mieux informées de la part de notre personnel de recherche documentaire et électronique, qui la révise périodiquement pour l'actualiser et en assurer l'exactitude.

Au CAI, nous voulons vous fournir ce qu'il y a de mieux en matière de services d'information. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions par télécopieur au MediaLab au (819) 997-5409.*

Pour éviter d'alourdir ce texte en répétant partout les formes masculines et féminines, on emploie le plus souvent le masculin seul, à moins que le sujet ou l'objet de la phrase soit féminin.

Cette compilation a été préparée à la demande d'un participant à un des programmes du Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur. Elle est destinée à l'usage du participant et ne doit pas être distribuée. Les informations qui s'y trouvent sont imputables exclusivement aux auteurs et (ou) aux éditeurs des documents cités et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.

METHODOLOGIE

Ayant compilé plus de 25 000 anthologies sur 150 pays, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur a acquis une expérience considérable dans le domaine des services de recherche.

L'objectif de ces services est d'enrichir votre expérience d'apprentissage au CAI. Ils visent plus particulièrement :

1) à fournir de l'information sur un pays donné;
2) à vous préparer à votre expérience d'apprentissage; et
3) à vous encourager à poursuivre vos recherches à titre personnel.

L'anthologie que vous tenez entre les mains renferme des informations sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays qui vous intéresse. Il s'agit d'un recueil de documents pertinents tirés de publications internationales respectées telles qu'*L'État du monde, Le Monde Diplomatique et Larousse multimédia encyclopédique* et de sources électroniques telles que l'*Encyclopaedia Universalis* auxquelles le Centre est abonné. Nous nous servons également d'Internet pour apporter à l'anthologie un complément d'informations courantes glanées dans des revues, des périodiques et d'autres sources électroniques. Vous trouverez dans la section *Coupures* des documents tirés de ces sources, présentés en ordre chronologique inverse. Ces articles ont été sélectionnés de manière à vous exposer à d'autres perspectives culturelles, à faire ressortir des questions d'importance sociale et culturelle ou à souligner une présence canadienne dans le pays en question qui n'a pas été mentionnée ailleurs dans l'anthologie.

L'anthologie est un outil d'initiation à un pays, mais elle permet aussi au lecteur de poursuivre son apprentissage. Elle met en contexte et facilite l'apprentissage que les participants font en salle de classe au Centre. C'est par le biais des anthologies que les participants acquièrent les connaissances qui leur permettent de profiter pleinement des sessions interactives du Centre, où ils peuvent acquérir les compétences qui les rendront plus efficaces dans leur travail en milieu international.

Bien que nous cherchions à inclure les informations les plus pertinentes dans nos anthologies, nous vous recommandons fortement de poursuivre vos recherches personnelles. Ainsi, vous trouverez des pages *Ressources* et *Références* qui vous aideront à exploiter toutes sortes de sources d'information disponibles. Les nombreuses sources nouvelles, dont celles offertes sur Internet, ouvrent les portes à des informations culturelles en provenance du pays d'accueil, sous forme de nouvelles et d'articles locaux, qu'on pouvait difficilement obtenir auparavant. Quand nous incluons de tels articles dans l'anthologie, nous en indiquons l'adresse Internet et nous les énumérons à la page des *Références*. Lorsqu'elles existent, des adresses de pages d'accueil ou de journaux en langues autres que l'anglais sont également indiquées pour faciliter vos recherches.

RESSOURCES

En compilant ses anthologies, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur se sert des disques compacts, services d'information électroniques et documents imprimés énumérés dans la liste qui suit.

Pour préserver l'intégrité des contributions, nous avons minimisé les interventions rédactionnelles. Il est donc possible que notre souci d'inclure le plus grand nombre de perspectives culturelles et théoriques possibles ait entraîné quelques redondances. Nous n'avons pas cherché non plus à corriger d'éventuelles contradictions entre les sources citées, et toute erreur ou omission doit être attribuée aux sources originales.

Actualité Québec, CEDROM Technologies Inc.

AFP DOC sur CD-ROM, Chadwick-Healy France S.A.

Annuaire du Canada 1997, Groupe Communication Canada, Gouvernement du Canada

Atlas du Monde, 1992-1993, The Software Toolworks Inc.

Atlas mondial, Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Canadian News Disc, (SNI) inc, Southam Electronic Publishing

Cartopedia - The Ultimate World Reference Atlas, Dorling Kindersley

CD Globe, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

Compu-Serve, Magazine Database

Countries of the World, 1991 Bureau Development Inc.

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, Hachette, 1997

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Encyclopedia Britanica, Britanica Online, Encyclopedia Britanica Inc.

Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

EXEGY: The Source for Current World Information, ABC-CLIO

Front Page News (plus Business), 1991 Buckmaster Publishing

Global Explorer, 1993 DeLORME MAPPING

Great Cities of the World: Vol. 1 - InterOptica's Multimedia Travel Guide, 1991 InterOptica Publishing Inc.

Grolier Multimedia Encyclopedia, Grolier Interactive Inc.

International Business & Economic Atlas, V. 1.0, 1990-1992, The Software Toolworks Inc.

International Travel Guide, 1994, Éditions INTAIR TRANSIT

INTERPRESS SERVICE, New York (en passant par le babillard électronique de l'ACDI)

Jeune Afrique Économie, janvier 1995

Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse, 1995

L'État du monde, Éditions la Découverte, CEDROM-SNi

Le Monde sur CD-ROM, Le Monde SARL & Research Publications International

Le Monde diplomatique sur CD-ROM, CEDROM-SNI

Magazine Rack, Information Access Co., 1990

Microsoft Bookshelf 1987 – 1992, Microsoft Corp.

Mindscape World Atlas and Almanac, Mindscape Inc., 1995

OMRI Daily Digest, Open Media Research Institute, 1995

PC Globe 5.0, PC Globe Inc., 1991

PC Globe MAPS 'N'FACTS, Broderbund Software Inc., 1993

Périodisc La Presse, CEDROM Technologies Inc.

SIRS Researcher, Social Issues Resources Series Inc.

The Academic American Encyclopedia (Electronic Version), Grolier Publishing Inc., 1992

The Canadian Encyclopedia on CD-ROM, InContext Corp.

The Economist on CD-ROM, The Economist Newspaper Ltd.

The Globe and Mail & Financial Times on CD-ROM, Globe Information Services

The TIMES World Map and Database., TIMES Books, Harper Collins Publishers, 1994

The World Almanac and Book of Facts, Metatec Discovery Systems, 1991

TIME MAGAZINE Multimedia Almana, Time Inc., Softkey Multimedia Inc., 1995

World Atlas MPC V. 4.01, The Software Toolworks Inc., 1993

World Guide 1995, Interactive Media Group

World Wide Web sur l'Internet

RÉFÉRENCES

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de copier toute partie du présent recueil, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite des maisons d'édition respectives. Les erreurs ou omissions éventuelles sont attribuables aux sources originales.

Les sources qui ont servi à la création de ce document sont les suivantes:

Actualité Québec, *CEDROM Technologies Inc.*

Atlas mondial Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Atlas du Monde, 1992-1993, *The Software Toolworks Inc.*

CD Globe, *Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995*

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, *Hachette, 1997*

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, *Microsoft Corp.*

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Larousse Multimédia Encyclopédique, *Larousse, 1995*

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

Le Monde sur CD-ROM, *Le Monde SARL & Research Publications International*

Le Monde diplomatique sur CD-ROM, *CEDROM-SNI*

PC Globe MAPS 'N'FACTS, *Broderbund Software Inc., 1993*

Pour toute information supplémentaire disponible sur Internet, le lecteur peut se rendre aux adresses WWW suivantes:

Société Radio-Canada
http://www.radio-canada.com

Agence canadienne de développement international (ACDI)
http://acdi-cida.gc.ca/

The Center for Disease Control
http://www.cdc.gov

Ministère des Affaires étrangères et du commerce international
http://dfait-maeci.gc.ca/

Le Devoir
http://www.ledevoir.com

Le Soleil
http://www.lesoleil.com

Le Droit
http://www.ledroit.com

Le Monde
http://www.lemonde.fr

Le Monde diplomatique
http://www.ina.fr/CP/MondeDiplo

Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)
http://www.francophonie.org

Universités francophones d'Amérique du Nord
http://felix.refer.qc.ca/AMERIQUE-CONTACT

Industrie Canada
http://www.ic.gc.ca/

Guide du routard
http://www.club-internet.fr/routard

Guides de tourisme Michelin
http://www.michelin-travel.com

Nations Unies
http://www.un.org

Banque mondiale
http://www.worldbank.org/html/Welcome.html

Fonds monétaire international
http://www.imf.org/

Organisation mondiale de la santé
http://www.who.ch/

Études sur divers pays disponibles à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis (Library of Congress Country Studies)
http://lcweb2.loc.gov/frd/csquery.html

COMPENDIUM

Thèmes

VUE D'ENSEMBLE 3
Géographie physique et humaine 3
Les ressources naturelles 4
La population et l'économie 4
Histoire 5
Yamoussoukro 5
Bété 5
Abidjan 7
San Pedro, *Côte-D'ivoire* 8
CARTES 9
FAITS ET CHIFFRES 11
Agriculture 11
Histoire 11
Droits de la personne 12
Énergie 13
Géographie 13
Industries et mines 14
Gouvernement 14
Population 15
Pyramide des âges 16
Santé 16
Tourisme 17
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS 19
Événements récents en 1997 ..... *19*
Résumé des événements en 1996 ..... *20*
Résumé des événements en 1995 ..... *21*
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS 25
Contacts au Canada et à La Côte d'Ivoire *25*
Information sur la santé à l'intention des voyageurs *27*
Conseils généraux à l'intention des voyageurs 27
Avant de partir 27
Recommandations en matière d'immunisation 27
Paludisme 28
Médicaments personnels 28
Assurance santé-voyage 29
Pendant le voyage 29
Au retour 30
Renseignements consulaires aux voyageurs – Ministère des Affaires étrangères *32*
Table de conversion des devises *39*

VUE D'ENSEMBLE

"Côte-d'Ivoire," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. *© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.*

Côte-d'Ivoire, officiellement république de Côte-d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest, ouvert sur le golfe de Guinée, limité au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, et à l'ouest par le Liberia et la Guinée. Le pays couvre une superficie totale de 322 462 km^2 et a pour capitale Yamoussoukro.

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Peuplée de 12 millions d'habitants (1991) pour une superficie de 322 000 kilomètres carrés, la Côte-d'Ivoire a une façade maritime sur le golfe de Guinée. Cette ancienne colonie française devenue indépendante en 1960 est souvent considérée comme un modèle de libéralisme. Mais c'est oublier l'intervention déterminante de l'État (personnifié par Félix Houphouët-Boigny, président depuis l'indépendance) et l'importance du secteur nationalisé.

L'agriculture, " pilier " de l'économie, est à l'origine du fameux " miracle ivoirien ". Mais cet essor économique reste tributaire des variations des cours mondiaux des cultures d'exportation – café et cacao. Les premiers signes d'alarme sont apparus en 1978, et la situation est devenue préoccupante en 1987 avec la chute des cours du cacao dont la Côte-d'Ivoire est le premier producteur mondial. Les problèmes liés à la succession du président Houphouët-Boigny animent la vie politique de ce pays loué pour sa stabilité.

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, *Hachette, 1997*

Côte-d'Ivoire (république de), État d'Afrique occidentale, sur le golfe de Guinée; 322460 km^2; 14,3 millions d'habitants (Ivoiriens); capitale Yamoussoukro; ville principale Abidjan. Nature de l'État: république de type présidentiel. Langue officielle: français. Monnaie: franc C.F.A. Principales ethnies: Agnis, Baoulés, Krous, Lobis, Malinkés, Sénoufos. Religions: animisme (17 % environ), islam, catholicisme.

Géographie physique et humaine

Le relief est constitué de plateaux cristallins ou schisteux qui se relèvent au Nord-Ouest (1752 m au mont Nimba) et s'abaissent vers la plaine côtière bordée de lagunes. Le climat, de type équatorial au Sud (forêt dense), devient tropical au Nord (savane et forêt claire). Le réseau hydrographique nord-sud est assez important. Les régions du nord se dépeuplent aujourd'hui au profit de celles du sud (région d'Abidjan). La population, encore majoritairement rurale (57,2 %), est très jeune et la croissance naturelle dépasse 3,3 % par an; les immigrés sont nombreux: Burkinabés, Maliens, Guinéens.

Les ressources naturelles

Larousse Multimédia Encyclopédique, *Larousse, 1995*

Le pays, chaud, est formé de plaines au climat équatorial au S., de plateaux plus secs vers le N. Il souffre parfois localement de la sécheresse. Dans le contexte d'un certain libéralisme économique et de stabilité politique, il a développé une agriculture de plantation qui constitue encore sa ressource essentielle et la base de la seule grande branche industrielle, l'agroalimentaire. Il figure parmi les principaux producteurs de cacao, de café, d'huile de palme et fournit encore de notables quantités de fruits tropicaux (agrumes, bananes), de coton, un peu de caoutchouc, de tabac et de sucre. Le manioc, le mil et le riz sont les grandes cultures vivrières. La sylviculture s'est développée (le bois vient après le café et le cacao pour la valeur des exportations) ainsi que la pêche. L'élevage reste modeste. Le sous-sol est moins riche, malgré l'essor relatif de l'extraction pétrolière, et l'hydroélectricité assure la majeure partie de la production d'électricité.

La population et l'économie

La population est ethniquement variée, jeune (fort accroissement naturel), avec une notable proportion de travailleurs immigrés. Elle se concentre dans le Sud-Est (vers Abidjan), malgré le développement de Yamoussoukro et de San Pedro. Elle demeure encore à majorité rurale. L'économie, fondée essentiellement sur l'exportation du cacao et du café, a souffert de l'effondrement des cours. La crise économique se double d'une crise sociale : réduction du prix d'achat du cacao et du café aux planteurs, diminution du nombre des fonctionnaires et réduction des salaires. Cette politique d'austérité s'avère indispensable pour obtenir l'aide internationale, notamment destinée à endiguer l'endettement.

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, *Hachette, 1997*

L'agriculture, fondée sur les cultures d'exportation des grandes plantations du Sud: cacao (1er rang mondial), café, huile de palme, bananes et ananas, occupe 55 % des actifs et a développé les productions alimentaires (ignames, manioc, maïs, riz) et les plantes industrielles (canne à sucre, coton, hévéa). L'exploitation de l'acajou représente plus de 6 % des recettes commerciales du pays. Six barrages hydroélectriques assurent 60 % des besoins d'électricité mais les gisements pétroliers marins, exploités depuis 1982, ont vu leur production se réduire considérablement, après avoir atteint 2 millions de tonnes en 1982. Principal débouché de la Côte-d'Ivoire et du Burkina Faso, le port d'Abidjan concentre l'essentiel des industries (agro-alimentaire, textile, chimie, constructions mécaniques) et se classe au premier rang de toute l'Afrique pour le transport par conteneurs. Longtemps vitrine du développement de l'Afrique francophone, la Côte-d'Ivoire connaît une crise grave, que les programmes de redressement appliqués depuis 1980 selon les directives du F.M.I. n'ont pu résoudre. L'effondrement des cours du cacao et la baisse de ceux du café ont entraîné un recul du P.N.B. Après sept ans de récession, le pays a cependant renoué avec la croissance: la dévaluation du franc CFA (1994) et la flambée des cours du café ont amélioré la situation des finances publiques.

Histoire

Le pays, reconnu par les Portugais au XVIe siècle, fut exploré par les Français (XVIIe-XIXe siècle), qui constituèrent en 1893 la colonie de la Côte-d'Ivoire, intégrée, après la capture de Samory (1898), dans l'A.-O.F. (1899). Autonome en 1958 et indépendant en 1960, l'État a été présidé de 1960 à sa mort par Félix Houphouët-Boigny (réélu six fois). L'opposition ayant été démantelée après l'indépendance, le pays a connu jusqu'en 1990 un régime de parti unique (Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire, P.D.C.I.). Il a joué un rôle politique important en Afrique. Les mesures d'austérité économique adoptées en 1990 ont provoqué des troubles, mais en novembre, le P.D.C.I., naguère unique, a largement remporté les premières élections législatives multipartistes et M. Alassanne Ouattara, nommé Premier ministre, a entrepris de réformer profondément la structure économique du pays (privatisations). Le processus de démocratisation, amorcé en 1990, a été interrompu en 1992 par la répression de manifestations de l'opposition. À la mort d'Houphouët-Boigny (décembre 1993), Henri Konan Bédié lui a succédé. - L'art est principalement représenté par les objets rituels des Baoulés, des Sénoufos et des Lobis.

Yamoussoukro

"Yamoussoukro,"* Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © *1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Yamoussoukro, ville de la Côte-d'Ivoire et capitale administrative du pays, au nord-ouest d'Abidjan, la capitale. Le président Félix Houphouët-Boigny désigna Yamoussoukro, sa ville natale, comme capitale administrative du pays en 1983. Au cœur de la savane, la ville abrite la plus grande cathédrale du monde, Notre-Dame-de-la-Paix, une réplique architecturale de la basilique Saint-Pierre de Rome, construite en 1990. Population (estimation 1990) : 150 000 habitants.

Bété

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Établis en Côte-d'Ivoire et appartenant au groupe des Krou, les Bété représentent, dans les années 1990, 18 p. 100 de la population ivoirienne, soit 2 millions de personnes environ. Le pays bété, qui s'étend sur la forêt et sur la savane, entre Gagnoa et Daloa, a pour capitale cette dernière ville, distante de 400 kilomètres d'Abidjan et comptant, en 1986, 102 000 habitants.

Autrefois situés à proximité des cours d'eau, les villages se construisent aujourd'hui aux abords des pistes carrossables ; les habitations, rectangulaires, sont en terre battue. Société patrilinéaire et d'habitat patrilocal, les Bété sont polygames en droit, mais, dans les forêts, la monogamie est très largement répandue. L'organisation sociale est complexe ; elle comprend, en partant de l'unité la plus large :

le *digpi* , ou clan ; les membres d'un même digpi ont en commun un nom, le plus souvent celui de l'ancêtre dont ils sont censés descendre, et occupent un même territoire ;

le *grebo* , ou lignage ; il exclut les filles mariées, qui résident auprès des parents du mari, et inclut les épouses de ses membres masculins ; le lignage se divise en deux ou trois segments : le *kosu* , ou " casei ", représente la cellule de base et correspond à la famille patriarcale à l'intérieur de laquelle on ne se marie pas ; les membres d'une même case vivent du produit des mêmes terres, cultivées par les femmes, et partagent leur nourriture ; la case a pour chef un patriarche qui détient la terre commune et la distribue à ses cadets en fonction de leurs besoins ; ses fils et neveux travaillent pour son compte et, en échange, le patriarche doit, en principe, financer leur premier mariage ;

le *zou* , enfin, qui est l'unité minimale, la plus petite cellule reconnue dans les faits sinon en droit et qui regroupe l'épouse et ses enfants en bas âge qui peuvent occuper une maison isolée où le mari et père leur rend visite ; le zou peut aussi correspondre au ménage monogame.

Les Bété pratiquent l'échange généralisé, allant chercher leur femme " le plus loin possible ". Le problème posé par le mariage est celui de l'argent : traditionnellement le mariage était à peu près la seule occasion de dépenses, rendant ainsi l'union d'une fille nécessaire et préalable au mariage d'un fils. Deux circuits d'échange apparaissent : le premier est constitué par l'échange des filles, le second par celui des dots (défenses d'éléphants, bandes de coton, morceaux de fer allongés servant à la fabrication des armes et des outils). Ainsi existe pour chaque fille un lien étroit qui l'unit à ses frères ; par son mariage et son exil, elle leur permet d'acquérir une épouse. Très consciente de cela, la fille fait de son frère son obligé : les meilleurs moments pour une femme mariée sont, sans conteste, les retours au village paternel, chez un frère dont elle gouvernera le ménage en despote ; la sœur en visite chez son cadet ne travaille pas, donne ses ordres à l'épouse (" notre épouse ") qui prépare seule la nourriture et doit obéissance à sa redoutable alliée.

En droit, l'interdiction du mariage est limitée, pour un homme, aux filles qui ont même ancêtre que lui, c'est-à-dire qui sont membres du même kosu ; pour une femme, aux descendants de cet ancêtre unique ; les relations sexuelles sont interdites avec la fille de l'oncle utérin. En fait, cette exogamie en ligne paternelle n'est pas l'unique interdit : toute alliance avec les cousines croisées et parallèles est prohibée, donc avec toutes les filles appartenant au kosu de l'un des quatre grands-parents. Par ailleurs, un homme n'épouse jamais la veuve du frère de sa femme. Les filles sont très tôt " retenues " en vue du mariage, vers trois ou quatre ans, parfois à la naissance ; un versement d'acompte est alors effectué. Actuellement, pour pallier les difficultés concernant le paiement des dots, le mariage par rapt, avec consentement de la fille, est fréquemment pratiqué.

Autrefois, les Bété vivaient de la chasse et de la cueillette : les grandes activités étaient la guerre et la chasse aux grands fauves (buffle, panthère, éléphant). Aujourd'hui, l'économie bété dépend pour une large part des cultures d'exportation introduites, entre 1920 et 1930, par des immigrants venus essentiellement de l'est ; la présence de ces immigrants est souvent une source de conflits avec les autochtones qui se reprochent de leur avoir cédé du terrain à des tarifs peu élevés. L'économie bété repose principalement sur la production de café, de cacao et de cola ; la récolte annuelle des noix de cola est vendue à des colporteurs venus du

Soudan et engendre une importante activité commerciale. Ayant défriché la forêt, chaque chef de famille possède une plantation de café dont l'étendue varie entre 2 et 2,5 hectares. À côté de ces cultures commerciales subsistent les cultures alimentaires (riz, taros, manioc, etc.) qui sont à la base de l'alimentation ; la pêche fournit un appoint important.

Les activités des femmes et des hommes sont bien distinctes : les hommes défrichent la forêt, extraient le vin de palme et entretiennent les clôtures protégeant les cultures contre l'incursion des bêtes sauvages ; les femmes, comme partout ailleurs en Afrique noire, ont à leur charge l'essentiel des travaux agricoles. Les cultures vivrières sont entièrement entre leurs mains : elles en vendent le produit au marché et l'argent ainsi acquis reste à leur entière disposition.

Abidjan

Ville principale de la Côte-d'Ivoire, dont elle fut la capitale jusqu'au 21 mars 1983, date à laquelle est adopté le projet de loi relatif au transfert de la capitale dans le village natal du président Houphouët-Boigny, Yamoussoukro, Abidjan est le chef-lieu du département homonyme. Abidjan n'était qu'un simple village de pêcheurs au début du xx^{e} siècle et ne comptait encore en 1939 que 22 000 habitants. Sa croissance s'est accélérée après 1950 en raison d'une série de circonstances favorables : la ville est devenue le débouché d'un vaste arrière-pays grâce à la voie ferrée du Mossi, qui la relie à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso ; le percement du canal de Vridi en 1950 a permis l'établissement d'un excellent port en lagune, Port-Bouët. La population, passée à 128 000 habitants en 1955, dépassait 2 500 000 habitants en 1990 (agglomération) et continuait d'augmenter à la fois grâce à un fort excédent naturel de naissances en milieu citadin et à une constante immigration à partir des campagnes. La ville compte une importante colonie européenne , et la majorité des citadins sont nés hors de la Côte-d'Ivoire (le groupe des Voltaïques est particulièrement nombreux).

Abidjan s'est développée dans le site assez incommode de la lagune Ébrié. Entre les deux baies du Banco et de Cocody est né le quartier moderne du Plateau, centre d'affaires, siège de la fonction administrative, du grand commerce et des services, résidence de la population à haut niveau de vie qui s'est installée aussi à Deux-Plateaux, Marcory et Cocody (grands hôtels, lycées, université). C'est la zone des grands buildings et des villas luxueuses. Les quartiers " africains ", faits surtout de petites maisons bâties sur des concessions que délimitent des rues se coupant à angle droit, se sont étendus au nord (Adjamé) et dans l'île de Petit-Bassam (Treichville), qui abrite également la plupart des industries. De nouvelles zones d'habitat populaire, quartiers-dortoirs parfois très pauvres, ont grandi à la périphérie de l'agglomération ainsi que sur la flèche de sable en bordure de l'océan (Port-Bouët, Petit-Bassam, Koumassi, Yopougon, Abobo). La dispersion due au cadre physique rend difficiles et coûteuses les liaisons intra-urbaines, que ponts et autoroutes s'efforcent d'assurer au mieux.

Outre son rôle administratif majeur (la ville demeure également le siège des ambassades), Abidjan est le plus grand centre industriel de la Côte-d'Ivoire (particulièrement dans la zone de Vridi et la Zone 4). On y transforme les produits alimentaires locaux (cacao, café, huile de palme) ou importés (brasseries, minoteries), raffine le pétrole, travaille le caoutchouc (tiré de

la culture de l'hévéa), les matières plastiques, les produits chimiques. Les industries du bâtiment (ciment, construction, peinture) ainsi que les industries mécaniques et électriques (meubles, charpentes, montage de véhicules...) sont actives. On note enfin la présence de scieries et d'industries textiles. Des installations modernes ont permis au port d'atteindre un trafic de 10,5 millions de tonnes en 1992, dans lequel le bois et les produits agricoles (cacao et dérivés, cafés et extraits, coton, fruits frais — ananas, bananes) ont pris une place de choix. Abidjan, qui se veut le témoin éclatant d'une réussite économique et le symbole du dynamisme des affaires, domine de manière écrasante l'ensemble du pays et a tissé des relations internationales actives. L'aéroport international de Port-Bouët permet la multiplication des réunions et des congrès. Abidjan possède une université (à Cocody), un musée de l'art traditionnel ivoirien, une bibliothèque nationale et divers centres de recherche scientifique (en particulier en agronomie).

San Pedro, *Côte-D'ivoire*

Le port de San Pedro a été créé pour permettre un développement rapide du sud-ouest de la Côte-d'Ivoire en ouvrant un débouché maritime direct. Sa vocation primordiale est l'exportation des bois. De grands travaux, entamés en 1968, ont assuré l'aménagement de la lagune, sa protection contre l'ensablement, le détournement de la rivière San Pedro. Une aide internationale a permis le financement de l'opération. En 1989, le trafic marchandises du port atteignait 620 000 tonnes.

Parallèlement, une ville a été construite en remodelant un site très tourmenté. L'afflux des immigrants, attirés par les possibilités d'emploi, a pris de vitesse les urbanistes : un quartier de résidence pauvre s'est installé spontanément, dans le plus grand désordre, au nord de la ville " planifiée ". On estime que San Pedro abritait, dans les années 1990, plus de 40 000 personnes.

CARTES

PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.

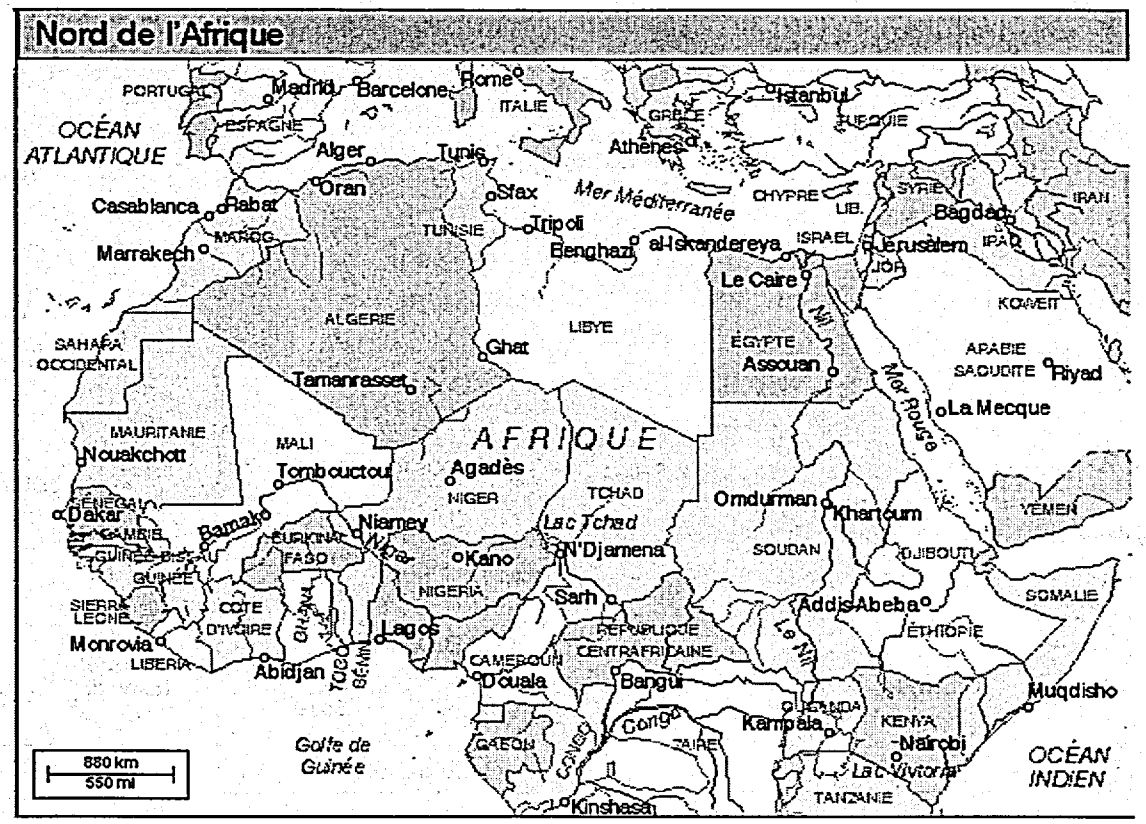

PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.

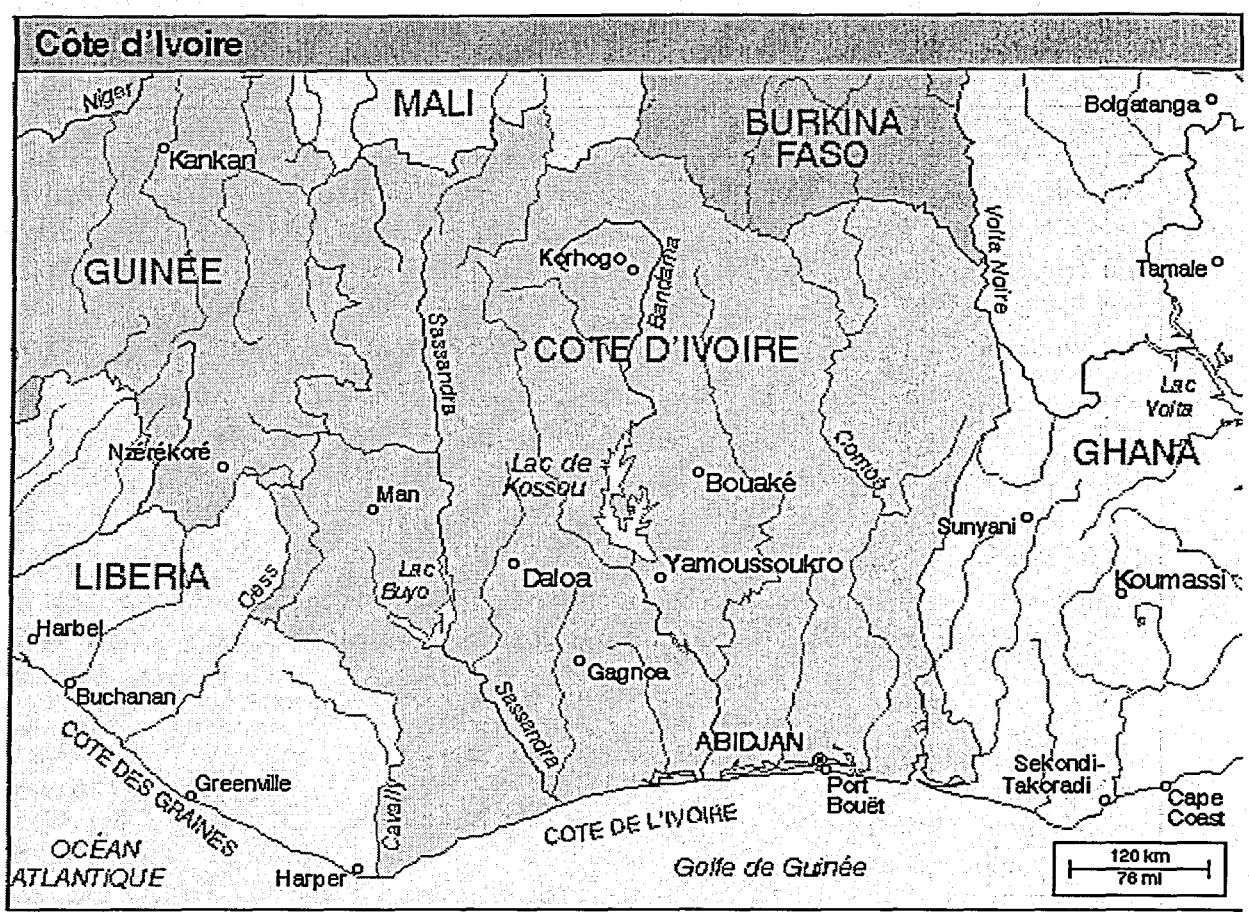

FAITS ET CHIFFRES

CD Globe, *Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995*

Agriculture

Produits agricoles (année 1991) :	Quantité (en milliers de tonnes)
Avoine	n.d.
Blé	n.d.
Café	240
Coton	302
Maïs	510
Orge	n.d.
Pommes-de-terre	n.d.
Riz	690
Sucre	1.600

Elevage (année 1992) :	Quantité (en milliers)
Bovins	1.118
Moutons	380
Chevaux	n.d.
Porcs	1.200
Chèvres	920
Volaille	n.d.

Produits de la pêche (en tonnes de poissons) (année 1988) :
107

Autres produits :
Bananes (116000 tonnes). Millet (152000 tonnes). Arachide (140000 tonnes).

Histoire

Cette région fut occupée par diverses tribus et visitée par des marchands d'esclaves européens et américains avant l'arrivée des français.

1889 - La France revendique un protectorat sur la Côte d'Ivoire.
1893 - La Côte d'Ivoire devient une colonie française.
1933 - La majeure partie de la Haute Volta est rattachée à la colonie de Côte d'Ivoire.
1948 - La Haute Volta (aujourd'hui le Burkina Faso) est détachée pour former une colonie séparée.
1958 - La Côte d'Ivoire accède à un gouvernement autonome au sein de la Communauté française.
1960 - Pleine indépendance.
1985 - Le Président Félix Houphouët-Boigny est élu pour la 5ème fois.
1986 - Le nom "Côte d'Ivoire" en français devient le nom officiel du pays.
1990 - Le multipartisme devient autorisé.
1990- M. Ouattara est nommé Premier Ministre.
1993 - Mort d'Houphouët-Boigny. Nomination d'Henri Konan Bédié à la Présidence de la République.

1994 - Démission du Premier Ministre Alassane Ouattara.
1994 - Dévaluation du franc CFA de 50%.
1995 - Réélection de Konan Bédié à une forte majorité des voix.

Droits de la personne

Selon Amnesty International (Rapport 1995) :

> "Des dizaines d'opposants placés en détention étaient, semble-t-il, des prisonniers d'opinion. Parmi eux figuraient un étudiant et trois journalistes purgeant des peines d'emprisonnement, des dizaines d'étudiants détenus durant de courtes périodes et au moins cinq étudiants maintenus en détention pendant quatre mois sans avoir été jugés.
>
> Trois prisonniers ont été condamnés à mort, mais il n'y a pas eu d'exécution."

Peine de mort : Abolie en pratique

Droits des minorités ethniques :
Respectés

Liberté religieuse :
Respectée

Liberté de la presse :
Relativement respectée

Egalité hommes-femmes :
Les hommes sont favorisés par les traditions. Les femmes sont peu présentes aux postes importants du pouvoir, elles sont moins bien payées ... Ces inégalités sont également présentes dans le cadre familial.

Énergie

ELECTRICITE	
Capacité électrique (1991)	1.173.000 en kW
Production (1991)	2.376.000.000 kW-heures
Consommation (1991)	2.376.000.000 kW-heures
Consommation par habitant	166 kW-heures
HOUILLE	
Réserves (derniers chiffres)	n.d. tonnes métriques
Production (1991)	n.d. tonnes métriques
Consommation (1991)	n.d. tonnes métriques
Consommation par habitant	n.d. tonnes métriques
GAZ NATUREL	
Réserves (1993)	99.000.000.000 mètres cubes
Production (1992)	n.d. mètres cubes
Consommation (1991)	n.d. mètres cubes
Consommation par habitant	n.d. mètres cubes
PETROLE BRUT	
Réserves (1993)	100.000.000 barils
Production (1992)	1.000.000 barils
Consommation (1991)	15.000.000 barils
Consommation par habitant	1,05 barils

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)
Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

Géographie

Superficie de comparaison :

Environ la moitié de la superficie de la France

Frontières terrestres :

Burkina Faso 584 km, Ghana 668 km, Guinée 610 km, Libéria 716 km, Mali 532 km.

Climat :

Tropical le long des côtes, semi-aride dans l'extrême nord. Trois saisons : chaude et sèche (de novembre à mars), très chaude et sèche (de mars à mai), chaude et humide (de juin à octobre).

Relief :

Beaucoup de plaines plates et vallonnées. Des montagnes dans le nord-ouest.

Utilisation des terres :

	% de superficie totale	hectares par personne
Terres cultivables	9,0	5,0
Récoltes permanentes	4,0	2,0
Prés et pâtures	9,0	5,0
Forêts et bois	26,0	15,0
Autres	52,0	30,0

Ressources Naturelles:

Pétrole brut, diamants, manganèse, minerai de fer, cobalt, bauxite, cuivre.

Industries et mines

RESSOURCES NATURELLES :
Pétrole, Diamants, Manganèse, Minerai de fer, Cobalt, Bauxite, Cuivre

INDUSTRIES PRINCIPALES :
Ciment, Bière, Boissons gazeuses, Tissus, Produits alimentaires, Produits cotonnés, Produits chimiques, Engrais, Insecticides, Peintures, Bois de charpente, Produits pétroliers

Gouvernement

Dirigeants :

President : Henri Konan Bedie, depuis decembre 1993. Nouveau mandat le 22 octobre 1995.

Premier ministre : Daniel Kablan Duncan (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire), depuis décembre 1993.

Pouvoir législatif :

Assemblée nationale (175 membres). Prochaines élections en novembre 1995.

Suffrage :

Type : universel
Age minimum : 21
Autres conditions : non

Hymne national :

L'Abidjanaise

Vie politique :

Le Président Houphouët-Boigny, qui a réussi à insuffler à son pays un modèle de développement conjuguant libéralisme et intervention de l'Etat, a marqué la vie politique du pays, devenu indépendant en 1960. Après sa mort en décembre 1993, quelques turbulences se sont manifestées dans le pays après que le président de l'Assemblée nationale Henri Konian Bédié se fut proclamé chef de l'état.

Laurent Gbagbo, secrétaire du Front populaire ivoirien, dans l'opposition, a constitué en avril 1995 un Front républicain pour exiger des élections transparentes et s'opposer au code électoral voté par l'Assemblée nationale qui lui barre la route de l'élection présidentielle de la fin 1995.

Principaux partis politiques :

Parti démocrate de la Côte d'Ivoire (PDCI), Front populaire ivoirien (FPI), Parti travailliste ivoirien (PTI), Union sociale-démocrate (USD), Parti socialiste ivoirien (PSI), Parti républicain (PR)

Population

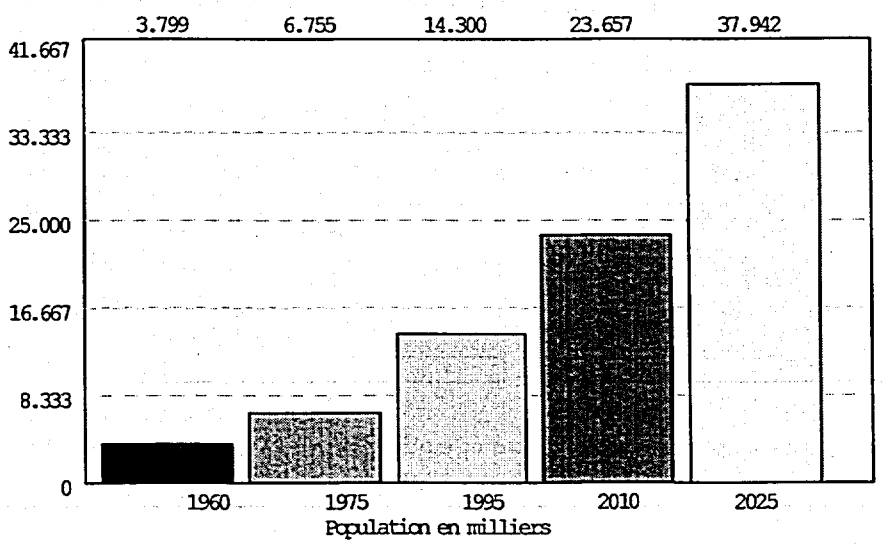

Population :	14.300.000	Densité de la population :	44,97/km²
Taux d'accroissement annuel :	3,5%	Taux de dépendance :	106 %
Population urbaine :	39,0%	Migration nette :	n.d. p. mille

Pyramide des âges

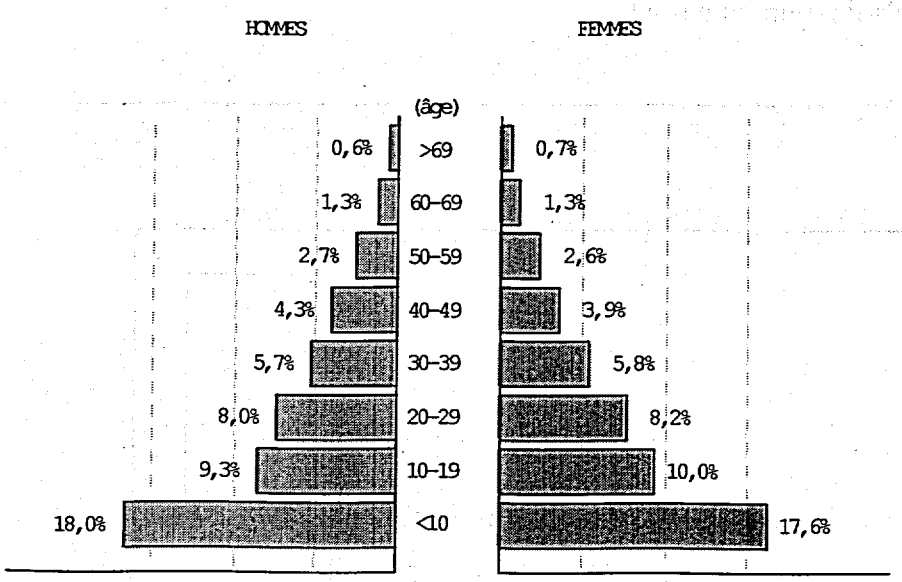

Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

Santé

Personnel et Services	nombre	habitants par
Hôpitaux :	61	234.426
Lits d'hôpital :	11.656	1.227
Médecins :	502	28.486
Dentistes :	36	397.222
Pharmaciens :	76	188.158
Personnel infirmier :	3.052	4.685
Sage-femmes :	615	23.252

Natalité et mortalité	1970	1994
Taux de natalité (pour mille)	51	50
Taux de mortalité (pour mille)	20	15
Indicateur de fécondité (enfants/femme)	7,4	7,4
Taux de mortalité infantile (pour mille)	135	92
Espérance de vie		
Hommes	43	50
Femmes	46	52

Accès aux soins de santé (%)	60,0%	
Vaccination contre la rougeole (% d'enfants de moins d'un an)	42,0%	
Vaccination DPT (% d'enfants de moins d'un an)		48,0%

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)
Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

Tourisme

Langue : Français (langue officielle), baoulé, malinké-dioula, bété, sénoufo.
***Visa :** obligatoire. Certificat de l'employeur à présenter avec la demande pour voyages d'affaires. Billet de retour et justificatif de ressources parfois obligatoires.
Climat : tropical. Vêtements d'été toute l'année. Parapluie et imperméable utiles pendant la saison des pluies.
Monnaie : Franc CFA (100,00 = 1 FF)
Heures bancaires : Variable
Jours fériés :

Nouvel an, 1er jour ouvrable de janv.
Pâques, variable
Fête du Travail, 1er mai
Fête de la Nation, 7 août
Tabaski, 28 sept.
Toussaint, 1er nov.
Fête de l'Indépendance (Fête nationale), 7 déc.
Noël, 25 déc.
Fin du Ramadan, variable
Nouvel an islamique, variable
Naissance du Prophète, variable

Arrivées annuelles de touristes: 196.000
Recettes annuelles du tourisme (US$) : $48.000.000
Préfixe(s) radio-amateur : TU
Code Télex (AT&T) : 969
***Santé:** vaccin fièvre jaune obligatoire. Eau non potable. Vaccins polio, typhoïde, hépatite et traitement anti-paludéen recommandés.
Courant électrique : 220/380 volts; 50 Hz

Informations sur le tourisme :
Direction de la Promotion Touristique et de l'Artisanat d'Art
BP V184, Abidjan
tél. 21-07-33, telex 23438

*Les réglementations concernant ...
Veuillez consulter votre agence de voyage ou votre consulat local.

Curiosités :

Abidjan:
Moderne et vibrante capitale. Casino, jolie lagune du port, jardins, marchés, musée national (art), palais présidentiel, terrasses de cafés. A proximité, le parc national Banco, plages, Bingerville avec son jardin botanique et son université, Grand Bassam, pittoresque capitale coloniale, le canal Vridi relie la lagune du port à l'océan.

Korhogo:
A l'extrême nord, centre de Sejoufo, territoires des tribus Malinke. A proximité, villages traditionnels, refuges d'animaux sauvages.

Man:
Dans l'ouest montagneux. Arts et artisanats tribals traditionnels. Ponts de corde suspendus, les danseurs Yacouba. A proximité, le mont Toukoui.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS EN 1997

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

Le 22 octobre 1995, la première élection présidentielle depuis la mort du président Félix Houphouët-Boigny, en décembre 1993, s'est déroulée dans un climat très tendu (une dizaine de morts lors des manifestations d'octobre et des rumeurs de coup d'État militaire) aux relents xénophobes et ethnocentristes. Ces événements sont intervenus après des mois d'affrontement politique entre l'opposition unie dans le Front républicain (FR) et le pouvoir. Un code électoral visant à écarter, au nom de l'"ivoirité", l'ancien Premier ministre d'Houphouët-Boigny, Alassane Ouattara, dont le père est d'origine burkinabé; la mise en place d'une Commission nationale électorale et d'un Conseil constitutionnel sur mesure; un découpage électoral contestable et un recensement facilitant la fraude ont poussé le FR à un boycottage actif. Le mot d'ordre a été très suivi dans le centre-ouest et le nord du pays où le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, membre de l'Internationale socialiste, et le Rassemblement des républicains (centriste) de Djéni Kobina, qui voulait faire de A. Ouattara son candidat, sont le mieux implantés.

Chef d'État ayant succédé à Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié a prolongé son intérim (décembre 1993-octobre 1995) par un mandat de cinq ans au terme d'un vote aux relents de plébiscite qui lui a accordé, face à un faire-valoir, 96,5 % des voix, pour une participation officielle - non crédible selon tous les observateurs de - 56 %. Bien que la promesse de réviser les listes électorales n'ait pas été tenue, l'opposition a participé aux législatives du 26 novembre 1995 et aux municipales du 11 février 1996, le plus souvent en ordre dispersé, ce qui a permis au Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, ancien parti unique) d'enlever 147 des 168 sièges pourvus (L. Gbagbo a été écarté du Parlement faute d'élection dans sa circonscription et D. Kobina pour son "origine ghanéenne"; 7 sièges promis à l'opposition demeurant vacants en juillet 1996) et 158 des 196 communes (scrutin à un tour à majorité simple).

Ce coup d'arrêt à une laborieuse démocratisation, souligné par Amnesty International, et qui n'a pas réduit le soutien de la France au régime, s'est traduit par près de 500 arrestations d'opposants à partir d'octobre 1995, dont plus de 200 restaient incarcérés et non jugés en juillet 1996, par la condamnation de plusieurs dizaines d'entre eux selon la loi "anti-casseurs" qui sévit au nom de la responsabilité collective et par une répression de la presse d'opposition.

La dévaluation du franc CFA de 1994 a durement affecté la population au regard de la forte inflation en 1994-1995 (près de 50 % en réel), mais l'État ivoirien en a été le premier bénéficiaire dans la Zone franc. La flambée des cours et l'importante production de café, celle du cacao dont la Côte-d'Ivoire, avec 850 000 tonnes, reste le premier producteur mondial - ont permis de renouer avec la croissance: 1,5 % en 1994; 6,5 % en 1995 et à nouveau en 1996. Pourtant, la situation sociale est restée préoccupante, la forte croissance

démographique (3,8 % de moyenne annuelle) soulignant l'insuffisance des infrastructures de santé et d'éducation. La Côte-d'Ivoire, privilégiée par les bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale, France, qui a engagé 2,4 milliards FF en 1994-1995), a réduit de 20 % sa dette interne, mais la dette extérieure (180 % du PIB en 1995) demeurait écrasante avec un service égal à la valeur de la moitié des exportations. Une légère reprise des investissements et de l'industrie n'a pas réduit la plaie du chômage.

Tout comme le programme de privatisations des entreprises publiques (79 des 117 prévues ont été réalisées), la libéralisation de la filière café-cacao s'est faite sur fond de querelles intestines, les agréments n'étant accordés qu'aux partisans convaincus du chef de l'État.

La rupture des accords d'Abuja, signés en août 1995 par les factions en lutte au Libéria, ne pouvait par ailleurs qu'inquiéter le pays, accueillant déjà plus de 400 000 réfugiés libériens.

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1996

L'État du monde, ***Éditions la Découverte, CEDROM-SNi***

Achevant le mandat de Félix Houphouët-Boigny, officiellement disparu le 7 décembre 1993, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, à la tête de l'ancien parti unique, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA), s'est engagé, dès 1994, dans la bataille des élections générales fixées à octobre-décembre 1995. En mal de légitimité, il a suscité la création de sections du Cercle national Bédié (CNB), ressuscitant ainsi un culte maladroit de la personnalité, et a voulu se réconcilier avec les victimes de son prédécesseur, notamment les Guébié de la région de Gagnoa, où des massacres firent quelque 4 000 morts en 1970.

Le président Bédié a cependant dû compter avec la défection de l'ancien courant rénovateur du PDCI de Djény Kobéna, qui s'est constitué en parti en juin 1994, le Rassemblement des républicains (RDR). Cette formation a disposé, à partir de novembre 1994, d'un groupe parlementaire et a bénéficié de la sympathie du rival malheureux - il a été écarté du pouvoir à la mort de F. Houphouët-Boigny - de H.K. Bédié, l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, devenu directeur adjoint du FMI et candidat possible à la magistrature suprême.

Secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI, opposition), le député Laurent Gbagbo, candidat à la présidentielle de 1995 comme il le fut à celle de 1990 face à F. Houphouët-Boigny, a proposé, dès novembre 1994, la constitution d'un Front républicain (FR). Ce dernier a été fondé le 5 avril 1995 pour exiger des élections transparentes et réaliser l'alternance au pouvoir, réunissant le FPI, membre de l'Internationale socialiste, le RDR (centriste) et l'Union des forces démocratiques (UFD, regroupant six petites formations). Cette union a été favorisée par l'autoritarisme du régime de H. K. Bédié, lequel a entrepris d'assurer sa reconduction par un recensement et un code électoral contestables, par une répression maladroite des journalistes et par l'exclusion de l'opposition des médias officiels. La marche du FR, organisée le 4 mai 1995, pour le retrait du code électoral voté en décembre par une Assemblée qui ne reflète plus la réalité politique du pays, a connu un grand succès.

Vivement contesté, le président Bédié a bénéficié d'un contexte économique favorable. Après sept années de récession, le pays a renoué avec la croissance dont le taux (1,5% en 1994) aura toutefois été inférieur à celui de la croissance démographique. La dévaluation du franc CFA (12 janvier 1994) et la flambée des cours du café ont amélioré la situation des finances publiques, profitant plus en 1994 à l'État (250 milliards FCFA) qu'aux planteurs de cacao et de café (50 milliards). Le rapatriement de capitaux, l'afflux d'aides financières de la France, de l'Allemagne et surtout du FMI (94,6 milliards FCFA en 1994 et 92,4 en 1995) n'ont pas vaincu l'attentisme des investisseurs, encore sensibles, selon la Banque mondiale, à une participation excessive de l'État dans les secteurs productifs.

Cette relative aisance financière de l'État a permis une augmentation modulée (3% à 15%) des salaires des fonctionnaires en mai 1995, tandis que l'inflation (25,8% en 1994), qui a durement affecté la vie quotidienne des populations, n'entraînait qu'une mobilisation syndicale modeste.

La Côte d'Ivoire, dont le rayonnement diplomatique s'est réduit, a accueilli 300 000 réfugiés du Libéria voisin et certains de ses villages ont subi les attaques des forces de l'un des trois principaux belligérants, le Front national patriotique du Libéria de Charles Taylor. Malgré les efforts du Ghana et du Nigéria, l'échec des négociations entre factions libériennes, qui se sont affrontées en juin 1995 en territoire ivoirien, est demeuré préoccupant pour Abidjan.

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1995

L'État du monde, ***Éditions la Découverte, CEDROM-SNi***

La succession d'Houphouët-Boigny

L'annonce, le 7 décembre 1993, jour anniversaire de l'indépendance, de la mort, officiellement à 88 ans, du premier président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, à la tête du pays trente-trois ans durant, a ouvert une page nouvelle de l'histoire de la Côte d'Ivoire qu'il a écrasée de sa personnalité tout le temps de sa présence au pouvoir.

Son mauvais état de santé avait avivé, dès le premier semestre 1993, la lutte de succession au sein de l'ancien parti unique, PDCI-RDA (Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain), fondé en 1946 et qu'il dirigeait toujours. Si l'article 11 de la Constitution désignait le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, son protégé depuis le début des années soixante, comme lui fils de chef baoulé, pour achever le mandat présidentiel, celui-ci a dû contenir les ambitions du Premier ministre Alassane Drahamane Ouattara. Cet ancien gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) avait été imposé aux autorités ivoiriennes par le FMI en 1990, au plus fort de la crise économique et bénéficiait de l'appui de nombreux barons du PDCI, dont Philippe Yacé, président du Conseil économique et social et "numéro deux" du régime jusqu'en 1980. Avant même que la Cour suprême ne déclare la vacance du pouvoir, H.K. Bédié, encouragé par la France, a déclaré assumer les responsabilités de chef de l'État et demandé à tous de "se mettre à sa disposition", entraînant la démission, le 9 décembre, de A. Ouattara.

Reconduction d'un régime autoritaire

Formé le 15 décembre 1993 autour du Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, ancien ministre des Finances du gouvernement de A. Ouattara, le nouveau gouvernement avait officiellement pour tâche prioritaire le redressement économique; sa composition a cependant reflété une conception autoritaire de la gestion de l'État et la volonté de contrôler les consultations électorales générales de 1995. Mise à l'écart des proches de A. Ouattara, maintien des ministres "sécuritaires" (Léon Konan Koffi à la Défense et Émile Constant Bombet à l'Intérieur), ouverture symbolique à la Culture pour le dirigeant d'un groupuscule d'opposition, le nouveau chef de l'État a ainsi rejeté la proposition de gouvernement de transition faite par Laurent Gbagbo, dirigeant de la principale force d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI).

Hostile à l'article 11, ce mouvement, réuni le 27 novembre 1993 en convention nationale extraordinaire, a demandé l'élection d'une Constituante chargée de donner au pays des institutions démocratiques modernes et l'organisation, sur la base d'une nouvelle loi électorale, de scrutins transparents pour doter le pays d'autorités légitimes. Le vote des non-Ivoiriens récusé par l'opposition... et la Constitution en vigueur est apparu constituer un enjeu décisif pour 1995. Au moins trois millions d'étrangers peuvent, en effet, servir de clientèle électorale au mépris de la Constitution, comme cela a été le cas en 1990.

L'élection, le 5 janvier 1994, de Charles Donwahi à la présidence de l'Assemblée nationale n'a pas révélé de fracture significative parmi les élus du PDCI, l'unité du parti au pouvoir n'était cependant que de façade. Avant même les funérailles de F. Houphouët-Boigny, le 7 février 1994, en présence d'une délégation française pléthorique comprenant nombre d'anciens Premiers ministres, son successeur a placé ses hommes à la tête de la presse écrite et audiovisuelle et réprimé les partisans de A. Ouattara lorsqu'ils ont voulu l'accueillir, en janvier 1994, à l'issue d'un séjour à l'étranger. Après la valse des préfets, des nominations dans l'armée, mais aussi au sein de la police et de la justice, le clan "bédiéiste" s'est assuré le contrôle des rouages de l'État. A partir de février, plusieurs journalistes proches de A. Ouattara ou de l'opposition ont été incarcérés. Le "numéro deux" du FPI, Abou Drahamane Sangaré, a été par deux fois condamné, à un et trois ans de prison ferme, en tant que directeur des publications du groupe Le Nouvel Horizon, proche du FPI.

Craignant de nouvelles provocations du pouvoir, comme cela était arrivé en février 1992, cette formation a privilégié l'organisation de tournées sur l'ensemble du pays où elle a achevé de se structurer territorialement. A l'ordre du jour de son congrès de la fin 1994, figurait le lancement de la campagne présidentielle de son charismatique secrétaire général, L. Gbagbo, à la popularité et l'habileté inquiétantes pour le nouveau président, lui-même déjà en campagne mais peu à l'aise en public. Réuni le 30 avril, le congrès extraordinaire du PDCI a ovationné ce dernier pour qu'il prenne la tête du parti sans qu'ait pu s'exprimer Djény Kobéna, animateur des "rénovateurs" regroupés dans le Rassemblement des républicains.

Ce climat politique tendu, illustré par la répression des étudiants intervenue en mai 1994, n'est pas apparu propice à encourager les investisseurs dans cet État sous haute surveillance du FMI (tout programme a été suspendu de septembre 1992 à janvier 1994). Plus de dix ans

de politique d'ajustement structurel se sont soldés par un échec: déficit des finances publiques, PIB en régression à partir de 1987, une dette intérieure paralysant l'activité économique, dette extérieure de l'ordre de 18 milliards de dollars faisant de la Côte d'Ivoire le pays le plus endetté par habitant de la planète...

A la chute des cours du cacao et du café au milieu des années quatre-vingt se sont ajoutées fraude et corruption en matière fiscale et douanière au profit des dignitaires du PDCI. Dans le même temps, les producteurs de café et de cacao sur lesquels se fonde depuis la période coloniale l'économie ivoirienne n'ont pas perçu les prix officiels garantis, qui n'ont cessé de décroître, renforçant l'influence du Syndicat des agriculteurs de Côte d'Ivoire (SYNACI) proche du FPI. Les salariés ont connu la rigueur des réductions de salaires et des licenciements (20 000 dans le secteur public et des milliers de laissés-pour-compte des entreprises privatisées ou liquidées).

A la suite de la dévaluation du franc CFA, le 12 janvier 1994, à laquelle était hostile F. Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire a renoué avec les institutions de Bretton Woods qui lui ont accordé un concours conditionnel de 8,6 milliards FF à échéance de 1996. Dès 1994, l'ensemble des bailleurs de fonds s'est engagé à hauteur de 6,6 milliards FF, dont le quart pour la France qui a comblé depuis des années les déficits de ce pays nés d'une politique économique dispendieuse et prévaricatrice.

Dévaluation, un marché de dupes

Premier exportateur de cacao (un tiers de la production mondiale), quatrième producteur de café, la Côte d'Ivoire devait selon les champions de la dévaluation tirer les plus grands bénéfices de ce changement, les cours s'étant en outre raffermis. C'était compter là sans les risques de saturation du marché nés de la concurrence asiatique et l'augmentation des charges des planteurs contraints d'améliorer la qualité de leurs produits. La hausse de 20% à 30% des prix aux producteurs, victimes d'une grave désorganisation de la commercialisation, n'a pas compensé une inflation estimée avec optimisme à 40% pour 1994.

La limitation à 10% de la hausse de la masse salariale (représentant trois quarts du budget de fonctionnement) dans un État qui a eu de plus en plus de mal, à partir de la fin 1993, à payer les salaires, a relancé l'action de la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (FESACI), dirigée par Marcel Etté.

Dans le cadre des privatisations concernant plus d'une vingtaine d'entreprises publiques en 1994, le groupe franco-ivoirien d'import-export Sifcom, proche du nouveau chef d'État, s'est renforcé. Mais les intérêts français, à l'image du groupe de travaux publics Bouygues contrôlant avec EDF (Électricité de France) l'eau, l'électricité et le gisement de gaz Foxtrot, ont dû faire face à l'offensive des États-Unis et du Canada pour l'exploitation du gaz, d'un nouveau gisement de pétrole et des télécommunications.

Les tensions avec le Libéria, suite à des incursions militaires, en août 1993, et avec le Ghana après des affrontements meurtriers consécutifs à un match de football opposant les équipes des deux pays (23 morts officiellement) s'étaient apaisées à la mi-1994.

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS

CONTACTS AU CANADA ET À LA CÔTE D'IVOIRE

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): http://www.dfait-maeci.gc.ca/

Ambassade du Canada

Immeuble Trade Center
23 avenue Nogues
Le Plateau
Abidjan

Adresse postale :
Ambassade du Canada
C.P. 4104
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Téléphone : (011 225) 21 20 09
Télécopieur (011 225) 21 77 28

Contacts de la République de Côte d'Ivoire au Canada

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction Afrique et Moyen-Orient
125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario, K1A 0G2
Tél. : (613) 944-6579
Téléc. : (613) 944-7437

Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
9, avenue Marlborough
Ottawa, Ontario, K1N 8E6
Tél. : (613) 236-9919
Téléc. : (613) 563-8287).

Sous-Direction des affaires criminelles
Direction de la police économique
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier
Ottawa, Ontario, K1A 0R2
Téléc. : (613) 993-4299

INFORMATION SUR LA SANTÉ À L'INTENTION DES VOYAGEURS

http://www.hwc.ca/hpb/lcdc/osh/travel/gentra_f.html

Si vous voyagez à l'étranger, il se peut que vous vous rendiez dans des pays où certaines conditions naturelles ou artificielles, très différentes de ce qu'on trouve au Canada, mettent en péril votre santé et votre sécurité. Ainsi, les normes d'hygiène peuvent être différentes; l'eau et les aliments peuvent être contaminés. En outre, dans certaines régions du monde, le climat et le milieu sont propices à la propagation d'agents pathogènes qui n'existent pas au Canada.

Connaître les dangers possibles et prendre les précautions voulues peut faire toute la différence entre un voyage agréable, sans difficultés, ou une expérience malheureuse, voire désastreuse. C'est à vous de faire le nécessaire pour protéger votre santé et assurer votre sécurité et ce, tant avant le départ que durant le voyage.

Le ministère des Affaires étrangères et du commerce international fournit des renseignements sur certains aspects de la santé et de la sécurité dont il faut se souvenir en voyage : pour joindre son service d'information téléphonique, composer le 1-800-267-6788; il est aussi possible d'obtenir de l'information par télécopieur au 1-800-575-2500.

Les informations présentées ci-après sont des conseils généraux à l'intention des voyageurs qui se rendent à l'étranger. Pour avoir des précisions sur votre cas personnel, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages. On peut se procurer la liste des cliniques santé-voyages au Canada à la Société canadienne de Santé internationale.

Conseils généraux à l'intention des voyageurs

Avant de partir

Si vous projetez un voyage à l'étranger, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages au moins 6 ou 8 semaines avant votre départ afin que les vaccins requis pour votre protection aient le temps d'agir. Cette précaution est d'autant plus importante pour les personnes qui prévoient se rendre en région tropicale ou dans un pays en développement.

D'après votre état de santé, vos antécédents d'immunisation et votre itinéraire de voyage, le professionnel de la santé sera en mesure d'évaluer l'immunisation ou les traitements prophylactiques à prévoir dans votre cas.

Recommandations en matière d'immunisation

- Vérifiez si les vaccins de routine que vous avez déjà reçus vous protègent encore (diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, rougeole, oreillons et rubéole). Si vous devez normalement recevoir un vaccin antigrippe au Canada, la vaccination doit se poursuivre durant votre voyage.

- L'immunisation contre la fièvre typhoïde et l'hépatite A est conseillée aux personnes prévoyant se rendre dans des pays où les conditions sanitaires laissent à désirer.

- Pour les voyages en région isolée où il y a des risques particuliers, on peut recommander l'immunisation contre la méningite, l'encéphalite japonaise, l'encéphalite européenne à tiques, l'hépatite B et la rage.

- Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer dans certains pays d'Afrique centrale et d'Amérique du Sud. Les voyageurs qui s'y rendent doivent présenter un certificat international de vaccination attestant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune. De plus, dans 102 autres pays, le certificat de vaccination est exigé de tous les voyageurs qui ont fait escale dans un pays où la fièvre jaune est endémique (non de ceux qui arrivent directement du Canada). Pour en savoir plus sur les exigences des pays où le vaccin contre la fièvre jaune est requis.

Paludisme

Si vous allez dans un pays ou dans une région du monde où le paludisme est endémique, vous devez vous procurer une quantité suffisante de médicaments antipaludéens pour commencer à en prendre au moins une semaine avant votre départ et poursuivre le traitement pendant toute la durée de votre séjour dans la région impaludée et 4 semaines après l'avoir quittée.

Le type de médicament à prendre dépend de la souche de paludisme qui est endémique dans le pays ou la région où vous allez et de l'existence d'une résistance aux médicaments.

À titre préventif, les voyageurs peuvent prendre des mesures personnelles pour réduire le risque de piqûres de moustiques, en plus de suivre le traitement médicamenteux antipaludéen approprié. Les personnes projetant de se rendre dans une région impaludée devraient consulter un médecin ou une clinique santé-voyages pour savoir quelles précautions prendre contre le paludisme durant leur voyage.

Médicaments personnels

Si vous devez prendre des médicaments pour des raisons médicales, assurez-vous d'en avoir une provision suffisante pour tout le voyage. Utilisez des contenants clairement identifiés et apportez une copie de l'ordonnance du médecin. Divisez les médicaments essentiels en deux portions et placez-les dans des valises ou des sacs de voyage différents, de façon à ne pas être prise au dépourvu si vos bagages étaient en retard, égarés ou volés.

Si le médecin vous conseille d'apporter des seringues stériles pour les urgences, il est bon d'y adjoindre un certificat médical pour mettre au courant le personnel médical qualifié qui devra intervenir.

L'emploi de seringues stériles élimine le risque de transmission du sida, de l'hépatite B ou d'autres maladies transmissibles par les seringues contaminées. Toutefois, dans un bon nombre de pays où le trafic illégal de la drogue est un problème, un voyageur qui possède des seringues et ne peut donner d'explication satisfaisante ni produire un certificat médical risque d'avoir de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

Assurance santé-voyage

De plus en plus, les provinces limitent l'admissibilité à leur régime d'assurance-maladie ou imposent certaines restrictions en cas de voyage à l'étranger. Il est bon de prendre une assurance santé-voyage privée couvrant tous les frais non remboursés par le régime d'assurance-maladie de votre province. Tomber malade en voyage à l'étranger peut entraîner des frais de plusieurs milliers de dollars.

Pendant le voyage

- Si vous allez dans une région impaludée, prenez vos antipaludéens sans faute, sinon la protection sera réduite.

- Pour prévenir la dengue et le paludisme, évitez les piqûres de moustiques : utilisez des produits insectifuges pour éloigner les insectes durant la journée et plus particulièrement le soir et la nuit. Dormez dans une pièce climatisée ou dont les ouvertures sont munies de bons moustiquaires, ou encore dans un lit protégé par une moustiquaire, de préférence imbibée d'insecticide. Autant que possible, après le coucher du soleil, portez des pantalons et des chemises ou blouses à manches longues.

- Dans les pays chauds, mettez régulièrement un écran solaire (Facteur de protection solaire de 15 ou plus), surtout si vous prenez des médicaments (comme la tétracycline) qui rendent votre peau plus sensible aux rayons solaires.

La diarrhée des voyageurs, ou «tourista», est habituellement causée par les variations de pureté de l'eau consommée au cours du voyage. Dans certains pays, l'eau contient des organismes qui provoquent la diarrhée chez les personnes qui n'y sont pas habituées. Comme l'eau de certaines villes canadiennes est traitée, ce qui élimine les organismes qu'elle peut contenir, les voyageurs du Canada séjournant dans des pays moins développés peuvent avoir la diarrhée lorsqu'ils consomment de l'eau d'origine locale ou des aliments préparés avec cette eau.

- Pour prévenir la diarrhée des voyageurs, ne consommez que de l'eau purifiée, des boissons en bouteille commerciales et des produits laitiers pasteurisés. Les glaçons, les salades, les aliments réchauffés, les coquillages crus et les aliments vendus dans la rue sont à éviter. Mangez des fruits que vous pelez vous-même.

Certaines précautions permettent de se protéger contre d'autres maladies transmissibles.

- Ne vous baignez en eau douce que s'il est certain que l'eau n'est pas contaminée par l'agent de la bilharziose (ou schistosomiase), un parasite qui traverse la peau intacte pour infecter les intestins ou la vessie et qu'on retrouve aux Antilles, en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

- Pour vous prémunir contre les maladies transmissibles sexuellement comme la gonorrhée, la syphilis, l'hépatite B et le sida, employez un condom lorsque vous avez des rapports sexuels avec des étrangers en voyage.

- Le sida et l'hépatite B sont plus ou moins répandus selon le pays. Pour vous protéger de l'infection, n'utilisez pas de seringues qui ont déjà servi à quelqu'un d'autre pour la consommation de drogue. Rappelez-vous aussi que, non seulement les drogues injectables mettent votre santé en danger, mais elles peuvent aussi vous attirer de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

En voyage, il faut toujours être vigilant. Dans les pays moins développés, les conditions économiques contribuent à une forte criminalité qui vise souvent les touristes.

- N'allez pas seul(e) dans des lieux isolés, dans des ruelles ou sur les plages, car vous risquez d'être attaqué(e) ou de vous faire dévaliser. Ne gardez pas d'objets précieux sur vous : laissez-les à la maison ou déposez-les dans un coffret de sûreté à l'hôtel. Ne mettez pas vos chèques de voyage, votre argent, votre passeport et votre billet d'avion dans un sac facile à voler. La ceinture- kangourou est fortement recommandée pour ces articles essentiels.

- Ne vous déplacez pas par des moyens de transport surpeuplés ou à motocyclette, surtout la nuit hors des centres urbains. Si vous vous déplacez en véhicule motorisé, loué ou non, assurez-vous qu'il est muni de ceintures de sécurité et utilisez-les.

Au retour

- Poursuivez le traitement antipaludéen jusqu'à la fin, comme on vous l'a prescrit.

- Si vous êtes allé(e) dans un pays impaludé et que vous avez un accès de fièvre au cours de l'année qui suit votre retour (surtout à l'intérieur des deux premiers mois) consultez votre médecin immédiatement et rappelez-lui que :

- vous avez séjourné dans un pays impaludé;

- les antipaludéens ne sont pas une protection absolue contre le paludisme;

- il faut exclure le diagnostic de paludisme en effectuant un ou plusieurs frottis sanguins (gouttes minces et épaisses).

En voyage, pour rester en bonne santé, il suffit d'un peu de bon sens : il faut faire attention aux insectes, surveiller ce qu'on mange et ce qu'on boit et prendre quelques précautions pour assurer sa sécurité. Quelques changements d'habitudes vous permettront de faire une expérience intéressante, sans danger et enrichissante. Bon voyage!

RENSEIGNEMENTS CONSULAIRES AUX VOYAGEURS – MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): http://www.dfait-maeci.gc.ca/

8/10/1998

Pour fournir aux voyageurs des renseignements à jour sur les pays étrangers, le Bureau des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international publie deux types de rapports : les Renseignements consulaires aux voyageurs (renseignements généraux) et les Avertissements consulaires aux voyageurs (renseignements sur les situations dangereuses) Si ces renseignements vous portent à annuler un voyage déjà organisé, vous pourriez devoir régler des frais. On recommande donc aux voyageurs de consulter leur agent de voyage ou leur compagnie d'assurance avant d'annuler un déplacement. La décision de se rendre dans un pays donné incombe au voyageur. Pour vous renseigner avant de partir pour l'étranger, composez le 1-800-267-6788 ou le (613) 944-6788 / Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca / FaxCall : 1-800-575-2500 ou (613) 944-2500 ou adressez-vous à la mission canadienne la plus proche.

Situation générale

La Côte d'Ivoire (capitale : Abidjan) est un État d'Afrique occidentale, qui donne au sud sur l'océan Atlantique Nord. Elle confine au nord avec le Mali et le Burkina Faso, à l'est avec le Ghana et à l'ouest avec le Libéria et la Guinée. Les installations touristiques sont de bonne qualité à Abidjan, mais elles sont en nombre limité et de qualité médiocre à l'extérieur de la capitale. Les cartes de crédit sont acceptées et on accepte les chèques de voyage dans les hôtels, les restaurants et certaines boutiques. La langue officielle est le français. La saison des pluies s'étend de mai à octobre.

Les Canadiens devraient faire preuve de prudence et de bon sens lorsqu'ils voyagent en Côte d'Ivoire. Le nombre de crimes commis avec une arme à feu a augmenté dramatiquement. Les vols à la tire, les vols de sac à l'arrachée, les détournements de voiture et les cambriolages sont fréquents. On recommande aux visiteurs d'éviter de se promener seuls la nuit à Abidjan, en particulier dans les quartiers de Treichville, d'Adjame, d'Abobo et dans le quartier commercial du Plateau. Les piétons qui empruntent les deux grands ponts enjambant la lagune sont souvent dévalisés, même en plein jour.

Les voyageurs ne devraient jamais porter de signes extérieurs de richesse, comme des bijoux ou des appareils photo. De plus, les voyageurs devraient éviter les habitudes (changer souvent d'horaire et d'itinéraire, etc.). Plusieurs hôtels, clubs et supermarchés offrent un service de protection.

Sur les plages côtières, les voyageurs doivent se méfier des courants sous-marins qui ont déjà causé plusieurs noyades. La plage de Grand-Bassam (à 50 km à l'est d'Abidjan) est

particulièrement dangereuse. Évitez les plages isolées, à moins d'être accompagné, surtout pendant la semaine, alors que les plages sont souvent désertes.

Le réseau routier est relativement bon et les stations-service sont nombreuses, sauf dans le Nord. Il y a cependant un grand nombre d'accidents, et la conduite de nuit est particulièrement dangereuse étant donné que les routes sont mal éclairées et que les véhicules sont souvent dépourvus de phares. Des pots-de-vins peuvent être exigés, directement ou indirectement, notamment aux points de contrôle routier , dans les quartiers résidentiels et près de l'aéroport Port-Bouet à Abidjan. La plupart des taxis sont en mauvaise condition mécanique et les chauffeurs font souvent mine de ne pas connaître très bien la région, dans le but de soustraire plus d'argent. De plus, on conseille aux voyageurs de ne pas prendre l'autobus.

Les vols en Afrique occidentale affichent souvent complets et sont en nombre limité. On recommande donc aux voyageurs de faire estampiller sur leur billet une confirmation de siège 72 heures à l'avance, et d'arriver à l'aéroport au moins deux heures avant le décollage. De plus, les transporteurs civils ivoiriens ne répondent pas aux critères de sécurité de l'aviation internationale.

En raison de la guerre civile qui a secoué le Libéria voisin, cette région frontalière est instable et potentiellement dangereuse. Il est possible de tomber sur des barrages routiers, où des militaires armés fouillent les véhicules.

Vous devriez : a) pour tout voyage à l'étranger (y compris aux États-Unis), emporter votre passeport canadien, qui doit être valide pendant au moins six mois après la date prévue pour votre retour; b) conserver sur vous une photocopie de la page d'identification du passeport; c) conserver séparément votre passeport, vos billets d'avion et votre argent, en cas de perte ou de vol; d) garder les objets de valeur et les passeports dans un endroit sûr et n'avoir sur vous que l'argent nécessaire aux dépenses prévues; e) confier une copie de votre itinéraire et une preuve de votre citoyenneté à un membre de votre famille ou à un ami, en cas d'urgence; f) transporter les documents notariés, signés par les deux parents, autorisant un enfant de moins de 18 ans à voyager seul, avec un adulte, ou avec un parent auquel cas les documents officiels relatifs à la garde pourraient aussi être requis; g) emporter votre ordonnance ainsi que vos médicaments, que vous conserverez dans leur emballage d'origine; et h) ne vous rendre dans des lieux inconnus que si vous êtes accompagné d'un guide et éviter les endroits isolés.

Vous devez respecter les lois du pays que vous visitez. Les délits graves - notamment la possession, l'usage et le trafic des drogues illicites - sont passibles d'une peine d'emprisonnement, qui sera purgée sur place.

Nous recommandons à tous les Canadiens qui résident en Côte d'Ivoire ou qui y séjournent pour plus de trois mois de s'inscrire à l'ambassade du Canada, Immeuble Trade Center, 23, avenue Nogues, Le Plateau, Abidjan (indicatif du pays et indicatif régional : 225/ tél. : 21-20-09/ téléc. : 21-77-28/ Adresse postale: C.P. 4104, Abidjan 01, Côte d'Ivoire).

En cas d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphoner à l'ambassade du Canada à Abidjan et suivre les instructions. Vous pouvez aussi appeler le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à frais virés en composant le 613-996-8885 ou utiliser le service Canada Direct.

Conditions sanitaires

Il se peut que les conditions sanitaires et médicales ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Les services médicaux peuvent être beaucoup plus chers et doivent être réglés d'avance. Les vaccinations doivent parfois être effectuées plusieurs mois avant le voyage. Les assurances médicales ou autres (notamment pour une évacuation d'urgence) doivent être achetées avant le depart.

L'eau utilisée pour boire, se brosser les dents, ou faire de la glace devrait être préalablement bouillie. Ne manger que la viande et le poisson bien cuit, servis encore chaud de préférence. Les légumes devraient être cuits et les fruits pelés. Pour éviter tout problème, on conseille aux voyageurs de ne consommer que de l'eau embouteillée pendant leur séjour.

Les voyageurs qui ont plus d'un an doivent, à leur arrivée en Côte d'Ivoire, présenter un certificat qui prouve qu'ils ont reçu un vaccin contre la fièvre jaune.

L'Organisation mondiale de la santé et Santé Canada rapportent que le choléra, la fièvre dengue, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, l'hépatite A, B et C, la malaria, la schistosomiase, le SIDA et la tuberculose peuvent être contractés en Côte d'Ivoire. Les risques sont liés à plusieurs facteurs, entre autres l'état de santé de la personne, son statut d'immunisation, le lieu du voyage et la situation sanitaire sur place. Santé Canada recommande à tout voyageur d'obtenir, avant son départ, une évaluation de ces risques auprès d'un médecin spécialiste des voyages à l'étranger. Renseignements sur les cliniques au Canada : (613) 957-8739. On trouvera des renseignements sur la santé en voyage en consultant Internet (http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc) ou en appelant le service FAXLink au (613) 941-3900 (à partir d'un télécopieur).

Conditions d'entrée

La permission d'entrer dans un pays donné ne peut être accordée que par ce pays. Des conditions spéciales s'appliquent aux personnes qui prévoient de résider dans un pays pour une longue période (en général plus de 90 jours), d'y travailler, d'y étudier ou de s'y livrer à des activités autres que le tourisme. Pour vous renseigner sur les conditions d'entrées, communiquez avec la mission diplomatique ou consulaire du pays ou des pays que vous comptez visiter. Ces conditions sont susceptibles de changer.

Les Canadiens qui ont l'intention de se rendre en Côte d'Ivoire doivent être titulaires d'un visa de touriste et d'un passeport valide.

Visas

Visa de touriste: exigé
Visa d'affaires: exigé
Visa d'étudiant: exigé

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec l'ambassade de la République de Côte d'Ivoire, 9, avenue Marlborough, Ottawa, Ontario, K1N 8E6 (tél. : 613-236-9919/ téléc. : 613-563-8287).

Téléphoner chez soi

Le service Canada Direct, offert par les compagnies de téléphone canadiennes membres de l'alliance Stentor, permet aux voyageurs d'accéder sans frais et sans difficulté au réseau téléphonique canadien. En Côte d'Ivoire, le numéro d'accès au service Canada Direct est le 00 1100. Un téléphoniste canadien est toujours disponible pour offrir de l'aide. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez appeler le 1-800-561-8868 ou consulter le site www.stentor.ca/canada_direct.

Publications

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international publie les brochures gratuites sur les voyages suivantes. Pour vous les procurer, appelez le 1-800-267-8376 ou le (613) 944-4000 ou consultez Internet (http://www.dfait-maeci-gc.ca):
- Bon voyage, mais ... - Le guide du voyageur Canadien;
- En route pour les États-Unis - Un compendium des cahots sur le chemin des Canadiens séjournant dans le Sud;
- Enlèvements internationaux d'enfants - Guide à l'intention des parents;
- Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger;
- Hong Kong - Guide à l'usage des visiteurs et résidents canadiens (disponible sur Internet seulement);
- México ¿Qué pasa? - Conseils à l'intention des visiteurs canadiens;
- Se produire aux États-Unis - Le guide des artistes de spectacle canadiens;
- Travailler à l'étranger - Comment y voir clair; et
- Voyager au féminin - Conseils pour la femme qui voyage.

Annexe A

Conseils pour les gens d'affaires en voyage en côte d'ivoire

Comment déceler une escroquerie

La Canadian Interest Section de l'ambassade des États-Unis au Lagos, au Nigéria, (ainsi qu'un grand nombre d'autres ambassades) doit fréquemment intervenir dans des cas de fraudes, où des gens d'affaires, souvent habitués aux transactions internationales, ont perdu des milliers de dollars. Quelquefois, des personnes qui se sont rendues en Côte d'Ivoire pour

« régler les derniers détails » de ces transactions ont été menacées ou agressées. La police et les autres autorités locales ne sont pas venues en aide aux victimes.

Il faut se montrer extrêmement prudent quand on envisage une transaction de quelque nature que ce soit en Côte d'Ivoire. Les escroqueries vont de l'incitation à effectuer des virements d'argent fictifs jusqu'à des demandes frauduleuses de fourniture de marchandises pour des prétendus contrats du gouvernement ivoirien. Les escrocs sont très bien organisés et peuvent amener leurs victimes à de fausses réunions, souvent tenues dans des bureaux empruntés se trouvant dans les ministères ivoiriens ou encore à l'étranger. Ils se renseignent et peuvent souvent présenter des commandes fictives, mais plausibles, rédigées sur un papier à en-tête apparemment authentique d'un ministère et portant tous les tampons et cachets officiels.

Les escroqueries commerciales en Côte d'Ivoire ne sont pas toujours faciles à détecter, et toute proposition d'affaires non sollicitée doit être soumise à un examen approfondi. Il existe toutefois des indices probants, tels que :

- toute offre de faire virer à votre compte un pourcentage important d'une grosse somme d'argent en échange de votre « discrétion »;

- tout marché qui semble trop beau pour être honnête;

- des demandes de papier à en-tête en blanc, signé et estampillé, des factures en blanc, ou des renseignements sur un compte bancaire;

- des demandes d'expédition aérienne urgentes, accompagnées d'un moyen de paiement dont l'authenticité ne peut pas être immédiatement vérifiée;

- des lettres de démarcheurs prétendant entretenir des relations personnelles avec de hauts fonctionnaires ivoiriens;

- des demandes d'acompte en dollars américains, pour acquitter des droits de transfert de fonds ou de constitution en société;

- des démarcheurs affirmant que votre nom leur a été fourni par quelqu'un que vous ne connaissez pas ou par « un contact fiable »;

- des promesses de paiement anticipé pour des services à fournir au gouvernement ivoirien;

- des affirmaitons selon lesquelles vous n'avez pas besoin d'un visa ivoirien ou que vous devez arriver en Côte d'Ivoire par voie terrestre en passant par un pays voisin;

- des partenaires ivoiriens qui ne veulent pas que vous vous mettiez en rapport avec le haut-commissariat du Canada;

- toute offre de fourniture de pétrole;

- toute offre de don de charité.

Voilà certains des indices d'escroquerie les plus courants en Côte d'Ivoire. Cette liste n'est pas exhaustive, car les escrocs ajoutent constamment de nouvelles astuces à leurs combines. La meilleure règle à suivre consiste à vérifier soigneusement toute proposition d'affaires non sollicitée provenant de Côte d'Ivoire ou concernant des Ivoiriens avant de verser de l'argent, de fournir un service ou une marchandise ou d'entreprendre un voyage.

En quoi consistent les escroqueries?

Les escroqueries d'affaires en Côte d'Ivoire consistent à abuser de la confiance que vous avez en votre partenaire ivoirien pour vous extorquer des marchandises, des services ou de l'argent. Les fraudes n'ont pas de scénario immuable et les escrocs les adaptent pour exploiter leur victime au maximum.

Voici une brève description de certaines des fraudes les plus courantes:

- Virement d'argent : L'escroc prétend posséder une grosse somme d'argent, habituellement des millions de dollars, qu'il faut virer dans un compte en banque « sûr » à l'étranger. La Banque centrale de Côte d'Ivoire ou la Bank of Africa sont souvent, mais pas toujours, mentionnées. Il vous promet à vous, le titulaire du compte en banque, un pourcentage de cette somme énorme pour pouvoir utiliser votre compte. Il peut vous demander de fournir des factures signées en blanc, du papier à en-tête et des renseignements sur votre compte en banque, ou d'envoyer de l'argent pour payer les droits de transfert de fonds. Certaines entreprises se sont fait vider leurs comptes par les personnes à qui elles avaient envoyé des renseignements.

- Commande frauduleuse : L'escroc passe habituellement une petite commande, en payant avec un chèque de banque authentique tiré sur une banque étrangère. Vous recevez ensuite une autre commande un peu plus importante, accompagnée encore d'un titre de paiement authentique. Puis, vous recevez une commande par messager. Votre partenaire a besoin que vous lui expédiez de toute urgence par avion une grande quantité de vos produits. Comme vous faites confiance à votre associé, vous effectuez l'expédition, mais cette fois le chèque de banque, qui a l'air identique aux précédents, est faux. Les gens d'affaires expérimentés exigent habituellement le paiement complet avant l'expédition ou une lettre de crédit irrévocable garantie par une banque internationale digne de confiance.

- Don de charité : L'escroc offre de faire un don à votre organisation et demande des renseignements sur votre compte en banque (voir plus avant le paragraphe sur les virements d'argent). Puis il pille votre compte ou demande le paiement anticipé de frais de service pour la conversion des francs CFA en dollars.

- Contrat : L'escroc prétend détenir un contrat d'un gouvernement et avoir besoin de la compétence de votre société pour exécuter le travail. Il vous vole en exigeant des milliers de dollars de « frais » avant que vous puissiez commencer à travailler.

- Pétrole brut : L'escroc prétend avoir du pétrole brut à vendre. Quelquefois, l'escroc déclare représenter la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC). Ensuite il exige diverses sommes pour vous fournir le brut; naturellement vous ne recevez jamais votre cargaison. Les entrepreneurs qui ne connaissent pas l'industrie du pétrole ivoirienne devraient se montrer très prudents à l'égard de toute proposition concernant des ventes de pétrole brut.

- Débouchés d'affaires : L'escroc vous persuade d'étudier un débouché d'affaires en vous rendant en Côte d'Ivoire. Une fois arrivé, il vous prend en main, essayant de vous empêcher de communiquer avec vos amis, votre famille ou la Canadian Interests Section. Il vous extorque de l'argent par divers moyens, dont quelquefois le recours à la violence ou aux menaces. Ce genre d'escroquerie devient particulièrement dangereux pour une personne entrée en Côte d'Ivoire sans visa valide, délivré par un haut-commissariat, une ambassade ou un consulat de Côte d'Ivoire.

Tous les voyageurs doivent être munis d'un visa avant de se rendre en Côte d'Ivoire et doivent subir les formalités d'immigration à leur arrivée au pays. Les lettres adressées aux agents de l'immigration n'ont aucune validité.

TABLE DE CONVERSION DES DEVISES

©1997 by OANDA Inc. http://www.oanda.com

CFA Franc BCEAO (XOF) converti en Canadian Dollar (CAD)

Taux interbancaire : samedi 13 février 1999

XOF	CAD	XOF	CAD	XOF	CAD
1000	= 2.54	10000	= 25.44	100000	= 254
2000	= 5.09	15000	= 38.15	200000	= 509
3000	= 7.63	20000	= 50.87	300000	= 763
4000	= 10.17	25000	= 63.59	400000	= 1017
5000	= 12.72	30000	= 76.31	500000	= 1272
6000	= 15.26	35000	= 89.02	600000	= 1526
7000	= 17.80	40000	= 101.74	700000	= 1780
8000	= 20.35	45000	= 114.46	800000	= 2035
9000	= 22.89	50000	= 127.18	900000	= 2289
		55000	= 139.89	1000000	= 2544
		60000	= 152.61	5000000	= 12718
		65000	= 165.33		
		70000	= 178.05		
		75000	= 190.76		
		80000	= 203.48		
		85000	= 216.20		
		90000	= 228.92		
		95000	= 241.64		

Canadian Dollar (CAD) converti en CFA Franc BCEAO (XOF)

CAD	XOF	CAD	XOF	CAD	XOF
1	= 390.03	10	= 3900.34	100	= 39003
2	= 780.07	15	= 5850.50	200	= 78007
3	= 1170.10	20	= 7800.67	300	= 117010
4	= 1560.13	25	= 9750.84	400	= 156013
5	= 1950.17	30	= 11701.01	500	= 195017
6	= 2340.20	35	= 13651.17	600	= 234020
7	= 2730.23	40	= 15601.34	700	= 273023
8	= 3120.27	45	= 17551.51	800	= 312027
9	= 3510.30	50	= 19501.68	900	= 351030
		55	= 21451.84	1000	= 390034
		60	= 23402.01	5000	= 1950168
		65	= 25352.18		
		70	= 27302.35		
		75	= 29252.51		
		80	= 31202.68		
		85	= 33152.85		
		90	= 35103.02		
		95	= 37053.18		

🕮 INTRODUCTION AU PAYS 🕮

Thèmes

HISTOIRE 43
La période précoloniale 43
La colonisation française 44
La Côte-d'Ivoire indépendante 46
Le " miracle ivoirien " 47
Un rythme de croissance exceptionnel 47
GÉOGRAPHIE 49
Paysage et peuplement 49
Relief et hydrographie 50
Climat 50
Flore et faune 50
Ressources naturelles 51
Nimba Monts 51
POPULATION ET CULTURE 53
Démographie et urbanisation 53
Langues et religions 54
Éducation 54
Culture 54
Villes principales et divisions administratives 54
GOUVERNEMENT 55
Un régime présidentiel 55
Un parti unique 55
Une politique étrangère de dialogue 57
La succession 57
ÉCONOMIE 59
Les lois du marché 59
Ralentissement de la croissance 59
Pétrole et agriculture 60
Mines et industries 61
Échanges 61
RELATIONS AVEC LE CANADA 63
Agence canadienne de développement international *63*
L'ACDI et la Côte d'Ivoire 63
L'ACDI appuiera les efforts des coopératives de production de cacao et de café de la Côte d'Ivoire pour s'adapter au nouveau contexte économique mondial 66
LECTURES COMPLÉMENTAIRES 69

HISTOIRE

"Côte-d'Ivoire," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © *1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.*

Les recherches archéologiques sont difficiles dans un pays en grande partie couvert par la forêt : l'histoire ancienne du pays est donc encore en voie d'élaboration. Elle s'écrit différemment dans la savane du Nord, que peuplèrent les populations de langue mandé (Malinkés et Dioulas) migrant du nord vers le sud, et dans la zone forestière et lagunaire correspondant aux parties centrale et méridionale du territoire ivoirien, où s'établirent les populations du groupe akan (Baoulés) en provenance de l'est.

La période précoloniale

Le commerce transsaharien atteignit le nord de la Côte-d'Ivoire dès le Xe siècle et entraîna les premières migrations de populations mandingues qui s'établirent, vers le XIIIe siècle, à la lisière de la forêt, dans une région productrice d'or et de noix de cola. Au fil des siècles se développèrent des cités marchandes, à l'initiative des marchands dioulas (caste de commerçants malinkés constituée au sein de l'empire du Mali) et que dirigeaient des conseils présidés par les négociants spécialisés dans le commerce à longue distance. Au XVIIIe siècle, la cité-État de Kong, fondant sa prospérité sur la traite négrière (*voir* Esclavage), allait dominer la région.

Le développement du commerce transsaharien, contrôlé par les Malinkés islamisés, alla de pair avec la diffusion de l'islam dans la région. Celle-ci se fit d'abord plus par imprégnation que par l'utilisation de moyens coercitifs, et les populations établies de longue date, comme les Lobis et les Sénoufos, présents depuis le XIe siècle, maintinrent leur identité animiste. Toutefois, au XVIIIe siècle, le clan musulman des Ouatara renversa le pouvoir traditionnel animiste et étendit sa domination sur les régions englobant l'actuelle Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : leur expansion territoriale était avant tout motivée par la volonté d'assurer la sécurité des communications et des échanges.

Les explorateurs portugais étaient parvenus, dès le XVe siècle, jusqu'à la côte à partir de laquelle ils organisèrent la traite négrière et le commerce de l'ivoire. De cette période datent les différentes appellations données au pays par les Européens, lesquelles variaient en fonction de l'accueil que les populations leur réservaient et des produits qu'ils troquaient avec celles-ci : Côte des males gens, Côte des graines et de la malaguette (nom donné au poivre de Guinée), Côte des dents, Côte du morphil (ivoire), Côte d'ivoire. Les peuples habitant les lagunes devinrent les auxiliaires des commerçants européens!; ils lançaient des expéditions dans l'arrière-pays dont ils rapportaient esclaves, ivoire et huile de palme.

La grande migration des peuples akans, venus de l'actuel Ghana, eut lieu au début du XVIIIe siècle. Les Baoulés, groupe proche de celui des Achantis, s'établirent, sous la conduite de la reine Abla Pokou, dans le centre du pays. Ils étaient porteurs d'une conception du pouvoir très éloignée de celle qui prévalait chez les peuples de la forêt :

l'autorité y était détenue par les anciens et le pouvoir y était davantage éclaté tandis que les royaumes akans étaient extrêmement centralisés, le roi détenant une autorité sacrée, donc absolue.

La colonisation française

"Côte-d'Ivoire," **Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97.** ***© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.***

Les Français s'établirent sur la côte au début du XVIII^{e} siècle. Dans la seconde partie du XIX^{e} siècle, ils se trouvèrent en compétition pour la domination de la région avec les Britanniques qui avaient jeté leur dévolu sur la Côte-de-l'Or (actuel Ghana). Les zones d'influence respectives de ces deux puissances coloniales furent définies au congrès de Berlin, en 1885. Dans son entreprise de conquête de l'intérieur des terres, la France se heurta dans le Nord au conquérant malinké, Samory Touré, dont les forces étaient armées de fusils négociés auprès des Britanniques. En 1897, Samory fit raser Kong, dont les habitants avaient pactisé avec la France!; il dut toutefois se rendre et fut déporté. Mais le conflit avait dévasté durablement la région.

La France ne put asseoir sa domination sur l'ensemble de la Côte-d'Ivoire qu'au début du siècle : en 1904, le territoire ivoirien devint colonie de l'empire colonial français. Jusqu'en 1915, les autorités coloniales durent réprimer les révoltes des Baoulés et des Bétés. Dès 1882, les colonisateurs avaient introduit en Côte-d'Ivoire la culture du café!; le développement des plantations favorisa la constitution d'une classe de petits planteurs. Dès 1932, l'un d'eux, Félix Houphouët-Boigny, prit la tête de la contestation contre l'accaparement des terres par les grands propriétaires coloniaux et contre la politique économique qui pénalisait les petits planteurs autochtones. La Côte-d'Ivoire était sous la coupe des milieux d'affaires qui incitèrent le gouvernement français à intégrer à la colonie, entre 1932 et 1947, les régions très peuplées du centre et du sud de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), dont les habitants furent recrutés pour le travail dans les plantations et constituèrent le gros des contingents de «tirailleurs sénégalais!» envoyés sur le front européen durant la Seconde Guerre mondiale. Le recours au travail forcé, pour la construction de la voie ferrée entre Abidjan et Ouagadougou, destinée à parfaire l'intégration économique de ces territoires, renforça l'opposition anticolonialiste. En 1944, Houphouët-Boigny créa un syndicat agricole africain, à l'origine du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), section ivoirienne du Rassemblement démocratique africain (RDA) fondé en 1946 à Bamako (Mali). Les différentes sections du RDA créées dans les colonies de l'Afrique-Occidentale française (A-OF), menèrent la lutte pour l'indépendance. En 1946, député de la Côte-d'Ivoire à l'Assemblée française, Houphouët-Boigny fut à l'origine de la loi abolissant le travail forcé dans les territoires d'outre-mer, statut auquel avait accédé la Côte-d'Ivoire la même année.

Le PDCI-RDA, alors apparenté au Parti communiste français, s'opposa violemment à l'Administration française, en 1949, soutenant les grèves suscitées par la chute des cours du cacao. En 1951, cependant, Houphouët-Boigny adopta une stratégie de coopération avec le gouvernement français, et le PDCI-RDA rallia l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR), qui comptait dans ses rangs François Mitterrand, ministre de la France

d'outre-mer. Ministre à deux reprises dans le gouvernement français, Houphouët-Boigny participa à l'élaboration des réformes qui allaient déboucher sur la décolonisation.

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Le littoral inhospitalier de la Côte-d'Ivoire a retardé longtemps l'établissement de comptoirs côtiers européens qui n'y ont jamais eu l'importance de ceux qui étaient situés à l'ouest, au Sénégal, en Guinée et en Sierra Leone, ou à l'est, en Gold Coast et sur le golfe du Bénin. Aussi la Côte-d'Ivoire n'at-elle été réellement mise en contact avec l'Europe qu'après sa conquête, relativement tardive. Jusqu'aux expéditions de Binger, Crozat, Marchand et Clauzel (1887-1899), la zone forestière était encore isolée du reste du monde, et la savane septentrionale ne sera conquise qu'après la défaite de Samory en 1898. La pacification a été lente et ne s'est terminée qu'en 1915. La Côte-d'Ivoire a été organisée en colonie dans ses frontières actuelles en 1904, lors de la constitution de l'Afrique-Occidentale française (A.-O.F.). En 1932, la majeure partie de la Haute-Volta lui fut rattachée, mais, en 1947, cette colonie fut reconstituée ; il s'agissait de la soustraire à l'influence politique alors radicale du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.).

C'est que la vie politique de la Côte-d'Ivoire était dominée depuis la Seconde Guerre mondiale par Félix Houphouët-Boigny, né en 1905, chef traditionnel baoulé, médecin et planteur. Alors qu'en Gold Coast voisine les Britanniques favorisaient depuis longtemps le développement de plantations indigènes, en Côte-d'Ivoire les autorités coloniales n'envisageaient la mise en valeur du pays que par des colons européens, auxquels le système du travail forcé fournissait alors la main-d'œuvre. Il en était résulté, pendant tout l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale, une opposition sourde des planteurs indigènes ; celle-ci se manifesta brutalement en 1944 par la création du Syndicat agricole africain (S.A.A.) qui, sous la direction d'Houphouët-Boigny, devait réunir 20 000 planteurs. La fusion, en 1945, du S.A.A. et des Groupes d'études communistes, créés à Abidjan, devait donner au Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.) une organisation extrêmement solide. En 1950, le parti comptait 2 000 comités de villages et de quartiers, ce qui en faisait l'une des sections territoriales les plus puissantes du R.D.A. ; c'est Houphouët-Boigny qui, au congrès constitutif de 1946, à Bamako, en fut élu président.

La revendication de l'abolition du travail forcé donnait au P.D.C.I. une base agraire prédominante et entraînait derrière les planteurs du S.A.A. les masses paysannes victimes de ce système. La lutte devait devenir très violente et susciter en 1950 des incidents sanglants à Dimbokro. L'abolition du travail forcé libéra soudainement d'immenses forces prêtes à assurer un développement accéléré de l'agriculture de plantation indigène. En même temps, le percement du canal de Vridi et la création consécutive, en 1950, d'un port en eau profonde à Abidjan, débouché du chemin de fer d'Abidjan à Ouagadougou – construit par étapes en un demi-siècle –, permirent, à partir de cette date, une mise en valeur accélérée du potentiel économique de cette colonie, jusque-là délaissée parmi l'ensemble de l'A.-O.F.

La Côte-d'Ivoire indépendante

"Côte-d'Ivoire," **Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97.** ***© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.***

Le 4 décembre 1958, la Côte-d'Ivoire devenait une république au sein de la Communauté française, Houphouët-Boigny assurant les fonctions de Premier ministre. Il en devint tout naturellement le président lorsque l'indépendance fut proclamée le 7 août 1960.

L'ancienne Afrique-Occidentale française (A-OF) voyait naître un second pôle économique et politique, concurrent du Sénégal, où se trouvaient les administrations coloniales. La rivalité entre Léopold Sedar Senghor, un intellectuel, et Houphouët-Boigny, un syndicaliste pragmatique, était ancienne. Le président ivoirien fit échouer le projet de fédération du Mali, qui devait reconstituer l'A-OF et qui aurait permis au Sénégal de maintenir sa prépondérance sur l'Afrique de l'Ouest francophone. La Côte-d'Ivoire en était le pays le plus riche et son dirigeant avait l'ambition de fonder sa puissance politique sur le développement économique national. Avec l'ouverture du canal de Vridi, Abidjan, la capitale ivoirienne, devint un port de mer puis un centre financier.

La stabilité politique du pays, en grande partie permise par le régime de parti unique qu'avait établi Houphouët-Boigny, favorisa la forte croissance économique des années 1960 et 1970 (le «!miracle ivoirien!»). La politique paternaliste et capitaliste d'Houphouët-Boigny suscitait cependant une opposition croissante (manifestations étudiantes, conspirations dans l'armée). À la fin des années 1980, le président entreprit des travaux grandioses, notamment à Yamoussoukro où fut transférée la capitale et édifiée une cathédrale sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. Le déploiement d'un tel faste alors même que l'économie nationale s'effondrait, alimenta le mécontentement de la population. En 1990, Houphouët-Boigny accepta, sous la pression des manifestations, d'instaurer le multipartisme. Dès cette époque, le problème de sa succession se posait, mais le président ne laissa pas aux dauphins constitutionnels (les présidents successifs de l'Assemblée nationale) la possibilité de s'imposer. En octobre 1990, il fut élu pour un septième mandat de cinq ans, à l'issue des premières élections pluralistes du pays. L'ouverture politique n'était cependant que formelle : en 1992, les principaux dirigeants de l'opposition, dont Laurent Gbabo, fondateur du Front populaire ivoirien, furent emprisonnés.

À la faveur d'un climat politique et social tendu, les oppositions entre communautés et régions se manifestèrent. Le scrutin présidentiel d'octobre 1995 fut ainsi marqué par des violences intercommunautaires, opposant, notamment dans l'ouest du pays, les Bétés aux Baoulés, dont fait partie le nouveau président Henri Konan Bédié.

Le " miracle ivoirien "

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Un rythme de croissance exceptionnel

Jusqu'en 1965, le pays a connu un rythme de croissance exceptionnel qui, avec le recul, mérite amplement sa qualification de " miracle ivoirien ". De 8 p. 100 jusqu'en 1959, le taux annuel de croissance s'est élevé de 11 à 12 p. 100 de 1960 à 1965. Durant la période 1950-1965, tous les secteurs en ont plus ou moins bénéficié : agriculture vivrière (7 p. 100), agriculture de plantation (10 p. 100), exploitation forestière (20 p. 100), industrie, artisanat et construction (14 p. 100), communications, commerce et services (10 p. 100), administration (12 p. 100). Le produit intérieur brut a presque quadruplé en quinze ans (230 milliards de francs C.F.A. en 1965). La Côte-d'Ivoire a mis à profit cette période pour réduire la part de l'agriculture (le tiers du P.I.B.) au profit du développement industriel, qui a doublé (17 p. 100), et du secteur tertiaire.

Cet essor économique n'a pas été sans modifier le genre de vie (alimentation) ni accentuer l'exode rural. La production des produits vivriers traditionnels (igname, banane, manioc, mil) a doublé, notamment grâce à l'amélioration de la distribution, servie par un développement du commerce et des communications. Les besoins des Ivoiriens se sont accrus et on a assisté à un essor considérable des céréales " modernes ", comme le maïs et le riz, ce dernier étant, comme partout en Afrique, assimilé à une promotion sociale. Le mil traditionnel a subi une chute spectaculaire et, dans les zones urbaines, le pain est devenu une nourriture courante. Le blé et le riz, dont les trois quarts sont consommés dans les villes, ont constitué l'essentiel du déficit ivoirien en céréales. Leurs importations ont été payées par les revenus de l'agriculture industrielle ; dans ce domaine, plus que jamais, " la campagne nourrit la ville ".

Ces cultures, dites " de rente " ou " industrielles ", sont la clé du miracle ivoirien. De 1950 à 1965, les exportations de café sont passées de 55 000 à 255 000 tonnes (219 000 t en 1991), le cacao de 50 000 à 120 000 tonnes (750 000 t en 1991), les bananes de 20 000 à 150 000 tonnes, le bois de 90 000 à 1 250 000 tonnes, sans parler de l'ananas dont la Côte-d'Ivoire est devenue, au fil des ans, un des plus grands producteurs du monde.

L'époque coloniale avait fait la part belle aux industries implantées à Dakar, capitale de l'ancienne Afrique-Occidentale française. En 1960, l'indépendance des pays francophones a donné à la Côte-d'Ivoire l'occasion d'investir ses revenus agricoles sur place dans l'industrie légère, en particulier alimentaire (minoteries, huileries, conserveries), et de transformation (filatures, scieries). Le bond a été spectaculaire (décuplement, en quinze ans, du chiffre d'affaires de la grande et petite industrie, soit 51,1 milliards de francs C.F.A. en 1965). Durant la première décennie, les investissements publics ont compté pour 60 p. 100 du total, essentiellement dans l'infrastructure. Par la suite, les fonds privés et ivoiriens sont venus s'y ajouter. Dans les régions baoulé et agni du Centre et du Sud-Est – zones forestières où l'on cultive le café et le cacao –, une classe de planteurs aisés (20 000 environ) et à peu près deux fois plus de planteurs moyens exploitent le quart des plantations, avec l'aide d'ouvriers agricoles, souvent immigrés. Chefs de clans et chefs de villages ont renforcé leur pouvoir par la prise de possession de terres qui appartiennent traditionnellement à la collectivité. La mise

en valeur de la forêt de l'Ouest – le grand projet de la fin des années soixante-dix – a fait appel à de petits colons locaux ou immigrés. L'écart entre les régions n'a fait que s'accentuer, surtout avec les savanes du Nord, où les cultures d'arachide et de coton maintiennent difficilement sur place des populations attirées par l'essor de la " forêt ".

GÉOGRAPHIE

Paysage et peuplement

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

La zone forestière couvre moins de la moitié inférieure du pays, tandis que les savanes septentrionales font la transition avec les pays du Sahel. L'exploitation de la forêt et son aménagement pour les cultures d'exportation ont fait disparaître une grande partie du couvert originel, et des indices de désertification existent dans la savane. Un climat équatorial, avec deux saisons humides et deux saisons sèches d'inégale importance, caractérise le littoral et la zone forestière ; dans la forêt claire et les savanes, il évolue en un climat de type tropical soudanais (une saison humide et une longue saison sèche).

Depuis la frontière avec le Ghana, la partie orientale du littoral est échancrée de vastes lagunes où se jettent les fleuves. La côte devient rocheuse jusqu'au Liberia à l'ouest. Le relief, très érodé, est peu élevé et ne dépasse guère 400 mètres sur le plateau central ; à l'ouest, le massif de Man culmine à 1 190 mètres au mont Tonkoui, et les monts Nimba atteignent 1 800 mètres sur la frontière guinéenne. De nombreux fleuves et rivières coulent du nord au sud. Le Komoé, le Bandama et le Sassandra prennent leur source dans le nord du pays ; le Cavally marque la frontière avec le Liberia.

La forêt et la savane, les deux grandes zones naturelles, ont influencé l'histoire du pays. Nous connaissons peu de chose des populations qui occupaient ces régions avant l'arrivée des grandes vagues de peuplement venues du nord (Senufo et Malinké), de l'ouest (Kru) et de l'est (Akan). Mais, des quatre-vingts ethnies qui habitent la Côte-d'Ivoire, quelques petits groupes témoignent de ces agriculteurs " paléonigritiques " que les invasions ont refoulés sur les lagunes, dans les montagnes ou dans la profondeur des forêts.

Animistes, les Senufo arrivent dans le Nord à partir du XIe siècle ; ce sont des agriculteurs, des forgerons et des artistes remarquables. L'essor des grands empires soudanais dans la vallée du Niger au début du IIe millénaire et le développement du commerce transsaharien eurent des conséquences importantes pour les pays de la forêt, en particulier la Côte-d'Ivoire, productrice d'or et de noix de cola. Au XIIIe siècle, les Mandé manifestent leur présence dans le Nord jusqu'aux limites de la forêt ; ils sont à l'origine des grands centres comme Kong. Les circuits commerciaux sont organisés par les Dioula qui tiennent, dans la savane, le rôle des commerçants maures arabo-berbères au Sahara. Ces Mandé, islamisés de bonne heure, contribuent à l'installation de l'islam dans la région après bien des conflits avec les animistes (dynastie musulmane des Ouatara, 1705). À la fin du XIXe siècle, le conquérant dioula Samori Touré, traqué par les troupes françaises, crée un éphémère royaume dans la région et rase Kong, la grande ville marchande qui n'avait pas su résister à l'attrait du commerce avec les Français.

Totalement différentes sont les migrations akan venues de l'est vers le XVe siècle et qui affectent la forêt et le littoral (fondation du royaume du Sanwi par les Agni) ; aux structures

fortement décentralisées des ethnies locales (Bété, Ébrié), ils opposent la notion d'autorité symbolisée par le trône du souverain. Il en est de même des Baoulé qui font mouvement à la même époque et s'établissent autour de Bouaké après l'épopée de la reine Abla Pokou. Les migrations akan se sont déroulées sur plusieurs siècles et sont associées au commerce de l'or.
"Côte-d'Ivoire," **Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97.** ***© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.***

Relief et hydrographie

La côte, basse et marécageuse, est bordée dans sa partie orientale par des lagunes que les bancs de sable et l'absence de chenaux de communications rendent inaccessibles aux bateaux de haute mer (à l'exception de celle d'Abidjan). Ces lagunes sont séparées de la mer par un cordon littoral. La côte devient rocheuse à la frontière avec le Liberia. Le relief, peu marqué dans l'ensemble du pays, s'élève dans la partie occidentale : la région d'Odienné, au nord-ouest, est formée de collines!; au centre-ouest, dans le prolongement des monts Nimba de Guinée, s'élèvent les monts des Toura culminant au mont Tonkoui à 1 189 m.

La moitié occidentale du pays est arrosée par le Sassandra et son affluent le Nizo!; à l'est, le Bandama et le Comoé traversent pratiquement le pays du nord au sud!; ils ne sont pas navigables au-delà de quelques dizaines de kilomètres en raison de leur cours accidenté, et du bas niveau des eaux durant la saison sèche.

Climat

La Côte-d'Ivoire est soumise à un climat de type équatorial humide, caractérisé par des précipitations abondantes dans le Sud et le Centre. La température moyenne annuelle s'élève à 26,1!°C. Sur la côte, les précipitations moyennes annuelles atteignent quelque 1 900 mm. Les pluies les plus fortes tombent de mai à août. L'automne est marqué par l'alternance d'une période sèche et d'une période humide. La saison sèche se prolonge de décembre à mai. Dans le centre et le nord, le climat est de type soudanais, avec une saison humide et une longue saison sèche. La région centrale reçoit ainsi des précipitations de 1 100 mm en moyenne annuelle, concentrées durant la saison des pluies, de juillet à septembre.

Flore et faune

La mangrove borde les lagunes. Une zone de forêts denses lui succède, pénétrant à l'intérieur des terres sur près de 250 km à l'est et à l'ouest, et environ 100 km dans le Centre. Dans le nord et le centre du pays, la forêt laisse peu à peu la place à une savane arborée, où les hautes herbes alternent avec des restes de forêts secondaires.

La forêt ivoirienne compte plus de 225 essences, dont l'obeche, l'acajou et l'iroko, mais du fait de la surexploitation des ressources forestières et du défrichage agricole, sa superficie a été divisée par 6 de 1956 à 1996. La faune ivoirienne compte parmi ses représentants le chacal, l'hyène, la panthère (*voir* Léopard), l'éléphant, le buffle des savanes, l'antilope-cheval, le phacochère, l'hippopotame, le chimpanzé, le crocodile, ainsi que divers lézards et serpents venimeux.

Ressources naturelles

Le sol, relativement riche, favorise l'agriculture. Le bois issu de la forêt constitue, depuis 1990, une ressource plus importante que le café, dont la Côte-d'Ivoire est pourtant le quatrième producteur mondial. Les ressources minières sont essentiellement le minerai de fer et de manganèse, les diamants et le pétrole (gisements offshore). Des centrales hydroélectriques fonctionnent sur le Bia, le Sassandra et le Bandama!; en 1992, près de 60 p. 100 de l'électricité consommée dans le pays étaient d'origine hydroélectrique.

Nimba Monts

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Situés en Guinée, en Côte-d'Ivoire et au Liberia, les monts Nimba sont les racines de vieux plis précambriens, composés de quartzites à magnétite. Le relief appalachien de ces hauts plateaux surmontés de chaînes et de pics (mont Nimba, en Guinée, 1 752 m) est découpé par de nombreuses rivières accidentées de rapides. C'est dans ces hauteurs que le Niger prend sa source. La saison des pluies dure de dix à onze mois ; le maximum se situe en août-septembre ; le total annuel atteint 1 500 millimètres. La forêt, de type ombrophile, couvre les hauteurs, mais elle a été dégradée par les peuples qui y vivent, pratiquant l'agriculture itinérante sur brûlis.

Ces monts ont servi de refuge à de nombreux peuples. Le groupe le plus important est composé de Kissi, qui sont riziculteurs. L'agriculture de subsistance pratiquée par ces populations est à base de millet, de fonio (variété locale de millet), de riz de montagne, de maïs, d'igname, de manioc. L'élevage du bétail ndama est assez limité. Les cultures de rapport ont été introduites dans la région de Macenta et de N'Zérékoré : café surtout, thé, hévéa, quinine, bananes, riz irrigué.

L'importance économique des monts Nimba réside dans les gisements de fer à très haute teneur : de 60 à 70 p. 100 ; les réserves sont très importantes. L'exploitation du fer commencée au Liberia a débuté en 1963. Pour les besoins de l'exploitation, une voie ferrée a été construite, reliant le mont Nimba à Buchanan (300 km), port libérien exportateur du minerai. Le diamant, découvert dans la région Kérouné-Beyla-Macenta, est exploité depuis 1961 par l'État guinéen.

Les principales agglomérations de la région sont : Beyla (une dizaine de milliers d'habitants en 1990), fondée par les Dioula en 1230 comme centre commercial d'esclaves et de kola, et qui, maintenant, est un petit marché, comme Macenta (30 000 hab. env.) et Guékédou (35 000 hab. env.), N'Zérékoré (60 000 hab. env.), située au carrefour des routes se dirigeant vers Kankan, la Côte-d'Ivoire et Monrovia, a une activité plus importante (en particulier la transformation du bois).

POPULATION ET CULTURE

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Démographie et urbanisation

Ces " quinze années glorieuses " sont allées de pair avec un essor démographique remarquable et une accélération de l'urbanisation. De 1 540 000 habitants en 1920, la population est passée à 2 170 000 en 1950, 3 880 000 en 1965, et 10 800 000 en 1987 ; à ce rythme, la Côte-d'Ivoire comptera 20 millions d'habitants en l'an 2000. Les hommes (51 p. 100) sont plus nombreux que les femmes, et 45,1 p. 100 de la population a moins de quinze ans.

Le développement de la population urbanisée est encore plus spectaculaire ; les 25 000 Ivoiriens habitant en 1920 dans des centres urbains sont devenus 160 000 en 1950 et 650 000 en 1965 ; en 1990, la population des villes dépassait 5 millions d'habitants (42 p. 100). Entre-temps, il est vrai, de grandes cités sont nées, autant sur la côte, en zone forestière, que dans la savane. De 46 000 habitants en 1945, Abidjan est passée à 265 000 quinze ans plus tard, 1 389 000 en 1975, et 2 000 000 en 1990. Bouaké avoisine le million d'habitants ; d'autres villes (Bondoukou, Daloa, Man, Korhogo, Divo) dépassent les 200 000 habitants. La population de Yamoussoukro, la ville natale du président Houphouët-Boigny, promue nouvelle capitale du pays, ne cesse de croître (150 000 habitants en 1987).

L'essor économique a ouvert le pays à l'immigration en provenance des pays voisins – surtout du Burkina Faso, dont la partie occidentale avait été rattachée à la Côte-d'Ivoire entre les deux guerres –, mais aussi de pays non africains (France, Syrie et Liban). Les travailleurs étrangers sont employés dans les plantations, sur les grands chantiers et dans les ports. L'immigration d'origine africaine est temporaire – la durée de la saison sèche dans leurs régions d'origine, la savane – ou permanente, de nombreux immigrés ayant acquis la nationalité ivoirienne. Leur insertion et leur assimilation ne sont pas sans poser des problèmes avec les populations locales, surtout en période de récession. En 1990, le pays comptait plus de 30 p. 100 d'étrangers ; en 1987, il y avait 50 000 Français (coopération, cadres) et 100 000 Libanais et Syriens (commerce, distribution).

"Côte-d'Ivoire," **Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97.** ***© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.***

En 1995, la population de Côte-d'Ivoire était estimée à 14,25 millions d'habitants, dont 3 millions au moins de travailleurs immigrés établis dans le pays avec leurs familles (Burkinabés, Maliens, Ghanéens et Libériens). La densité globale atteignait 44,2 habitants au km^2. Sur la période 1990-1995, le taux de croissance annuel de la population s'élevait à 3,5 p. 100!; l'indice de fécondité était de 7,4 enfants par femme et le taux de mortalité infantile de 92 p. 1000. L'espérance de vie à la naissance était de 51 ans.

Le peuplement de la Côte-d'Ivoire est très divers. Les Adioukous, les Ébriés, les Atiés, les Abés et les Nzimas constituent les petits peuples des lagunes. Les Agnis, les Baoulés et les

Gouros vivent à la limite de la forêt. Les Krus, les Dans (ou Yacoubas), les Bétés et les Guérés habitent les forêts à l'ouest du Bandama tandis que les Malinkés, les Lobis et les Sénoufos habitent les savanes du Nord.

Langues et religions

Un cinquième de la population pratique le christianisme (le catholicisme surtout, mais également le protestantisme et des cultes syncrétiques)!; un autre cinquième adhère à l'islam, surtout dans le Nord. Le reste de la population, notamment dans les campagnes, est demeuré fidèle aux religions traditionnelles, qui imprègnent plus ou moins profondément les autres croyances. La langue nationale officielle est le français, mais chaque communauté possède sa langue et parle ou comprend celle de ses voisins (*voir* Afrique, langues d').

Éducation

L'enseignement est gratuit et le cycle primaire obligatoire. Un ambitieux programme de télé-enseignement fut lancé au début des années 1970 autour de la ville de Bouaké. En 1991, 45,7 p. 100 des jeunes de 12 à 17 ans étaient scolarisés!; 2,5 p. 100 de la classe d'âge concernée fréquentaient les établissements du troisième degré, parmi lesquels l'Université nationale de Côte-d'Ivoire, créée en 1964 à Abidjan, qui accueille près de 15 000 étudiants. Un nombre non négligeable d'étudiants ivoiriens poursuivent leurs études à l'étranger. En 1995, près de 60 p. 100 de la population ne savait ni lire ni écrire.

Culture

L'influence de la culture française, maintenue dans le système éducatif et diffusée par les moyens modernes d'information, demeure forte. Toutefois, les cultures locales ont été préservées, comme en témoignent notamment les arts plastiques (masques et statuaire). Chaque communauté possède ses modes d'expression spécifiques : dans les zones forestières, les masques sont plutôt massifs tandis que les régions de savane produisent des masques élancés. Les peuples d'origine akan, comme les Baoulés, sont réputés pour le travail de l'or (*voir* Afrique, art et architecture d'). La littérature écrite s'exprime essentiellement en français sur des thèmes contemporains ou faisant référence à la tradition orale (*voir* Afrique, littératures d').

Villes principales et divisions administratives

Le territoire ivoirien est divisé en 34 départements (subdivisés en sous-préfectures), chacun étant placé sous l'autorité d'un préfet nommé par le gouvernement et étant administré par un conseil général. En 1993, 43 p. 100 des Ivoiriens étaient citadins. Abidjan, la capitale économique du pays et son plus grand port, abrite plus de 2 millions d'habitants. Depuis qu'en 1983 Yamoussoukro, ville natale d'Houphouët-Boigny, est devenue la capitale du pays, sa population a plus que triplé pour dépasser 150 000 habitants. Bouaké (220 000 habitants) est un important centre administratif et commercial dans le centre du pays.

GOUVERNEMENT

"Côte-d'Ivoire," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. *© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.*

La Constitution de Côte-d'Ivoire de 1960, amendée de nombreuses fois, a institué un régime présidentiel au sein duquel le pouvoir exécutif est détenu par le président de la République, élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Jusqu'en 1990, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) était la seule formation politique autorisée. Le PDCI a maintenu, depuis, son hégémonie sur l'Assemblée nationale, dont les 175 membres sont élus au suffrage universel pour cinq ans. Le président du corps législatif est le deuxième personnage de l'État : la Constitution prévoit qu'il achève le mandat du président de la République lorsque celui-ci décède en cours de mandat ou se trouve dans l'incapacité de gouverner.

Henri Konan Bédié acheva ainsi le mandat du président Félix Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis 1960 et décédé en décembre 1993. En octobre 1995, l'élection présidentielle confirmait Konan Bédié dans ses fonctions par 90 p. 100 des suffrages exprimés (60 p. 100 de participation selon les chiffres officiels). Ce scrutin fut boycotté par les principaux partis d'opposition : le Front populaire ivoirien (FPI), membre de l'Internationale socialiste et dirigé par Laurent Gbabo, candidat malheureux contre Houphouët-Boigny en 1990!; le Rassemblement des républicains, formation centriste fondée en 1994 par Djény Kobéna, ancien rénovateur du PDCI, et l'Union des forces démocratiques (UDF), fédération de six petits partis. Ces trois mouvements, réunis en un Front républicain, refusaient le code électoral voté par l'Assemblée nationale en décembre 1994. Celui-ci, en interdisant à ceux dont les parents n'étaient pas nés ivoiriens de se présenter à la présidentielle, excluait du scrutin le candidat le mieux placé de l'opposition, Alassane Ouattara, directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), Premier ministre de 1990 à 1994 et originaire d'une région du Burkina Faso, intégrée jusqu'en 1960 à la Côte-d'Ivoire. Durant la campagne, les partis d'opposition avaient, par ailleurs, été exclus des médias officiels.

Encyclopaedia Universalis, ***France S.A., 1995***

Un régime présidentiel

Un parti unique

L'auteur de ce " miracle " économique, c'est avant tout le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny. 1950 est la date charnière à laquelle cet ardent défenseur des petits planteurs africains – compagnon de lutte, au sein du R.D.A. après la guerre, d'Ahmed Sékou Touré, le virulent syndicaliste guinéen – a opté pour une coopération sans failles avec la France. À cette époque, en effet, la guerre froide empoisonne les relations internationales, et le R.D.A., qui regroupe la plupart des élites de la région, est apparenté au Parti communiste et n'a que l'exemple du Vietnam comme moyen d'accéder à l'indépendance. Pourtant, François Mitterrand, le leader de l'U.D.S.R., un petit parti charnière à l'Assemblée nationale française, parviendra à convaincre les leaders africains du R.D.A. de s'apparenter avec sa

formation plutôt qu'avec le Parti communiste. Cet événement capital s'est concrétisé lors de l'inauguration du port d'Abidjan en 1951. Il allait, avec la loi-cadre de Gaston Defferre (1956), puis l'indépendance, en 1960, éviter à l'Afrique noire française le drame d'une décolonisation sanglante.

Le P.D.C.I. remporte les élections locales de 1957 sur les partis suscités par l'administration coloniale (Bloc démocratique éburnéen, Entente des indépendants de Côte-d'Ivoire). Un gouvernement est mis en place avec Auguste Denise comme vice-président ; Houphouët-Boigny accède à la présidence en 1959. Pourtant, l'échec de la Fédération du Mali (1958), qui devait regrouper une grande partie des colonies de l'ancienne A.-O.F., a marqué la première grande épreuve de la Côte-d'Ivoire. Le conflit entre le leader ivoirien et Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, a, en effet, atteint son point culminant ; Abidjan ne voudra plus être à la remorque de Dakar, et entraînera dans son sillage la Haute-Volta, le Dahomey et le Niger (création du Conseil de l'entente, 1959). Grâce à son infrastructure portuaire et à ses voies de communications (le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou), la Côte-d'Ivoire deviendra un ami obligé pour les pays sahéliens enclavés.

Au cours des années succédant à l'indépendance (août 1960), le président Houphouët-Boigny affermit son pouvoir en écartant nombre de dauphins potentiels au sein du P.D.C.I., devenu parti unique, parfois sous l'accusation de complots (1963, 1964). Le renouvellement des élites politiques a surtout bénéficié à une génération de techniciens et d'universitaires n'ayant pas connu les luttes antérieures à l'indépendance.

Les années soixante-dix ont été marquées par une croissance d'autant plus spectaculaire que dans les pays voisins (Guinée, Ghana, Mali, Haute-Volta) l'économie s'effondrait et que des gouvernements militaires ou civils de plus en plus contraignants se mettaient en place. Les élections de 1970, 1975, 1980 et 1985 ont confirmé (avec près de 100 p. 100 des voix) l'autorité du président Houphouët-Boigny et l'orientation politique d'un régime qui n'a cessé de s'appuyer sur un parti unique (P.D.C.I.-R.D.A.), courroie de transmission entre le chef de l'État et le peuple. La politique d'ouverture résultant des travaux du VII^{e} congrès du parti a favorisé un rajeunissement du personnel politique, mais dans le seul cadre du parti unique.

Comme la plupart des pays africains, la Côte-d'Ivoire n'a pas échappé à la menace des complots militaires (1975), au mécontentement social (Treichville, 1969), à la contestation étudiante (1969, 1977, 1982), aux tendances séparatistes (pays Sanwy, 1969), à l'opposition des ethnies minoritaires face au centralisme du groupe dominant baoulé et à la résurgence des groupements politiques non autorisés (répression du Mouvement éburnéen, 1970). Mais de tels événements, qui auraient pu être lourds de conséquences dans une période économique incertaine, n'ont pas eu de suite. À l'occasion du remaniement ministériel du 20 juillet 1977, neuf ministres étaient écartés. Quatre d'entre eux étaient les principaux artisans de l'essor économique (Mohamed Diawara au Plan, Henri Konan Bédié à l'Économie et aux Finances, Arsen Assouan Usher aux Affaires étrangères et Abdoulaye Sawadogo à l'Agriculture). En même temps qu'était dénoncée la corruption (loi anticorruption du 23 juin 1977), des mesures spectaculaires étaient prises par le président lui-même pour donner l'exemple et moraliser la vie publique (don de ses plantations pilotes de Yamoussoukro, contrôle du prix des denrées de base).

Une politique étrangère de dialogue

La Côte-d'Ivoire s'est lancée dans une politique régionale de modération visant à résoudre les conflits selon les méthodes de dialogue chères à son président. Mais la politique d'ouverture en direction de l'Afrique du Sud n'a pas abouti malgré plusieurs tentatives (le souci du président Houphouët-Boigny est en effet de s'opposer à l'influence communiste sur les mouvements de libération d'Afrique australe). L'O.U.A. a rejeté la proposition ivoirienne de dialogue officiel avec le régime de Pretoria (Addis-Abeba, juin 1971). Mais en octobre de la même année, une rencontre semi-officielle dans la capitale sud-africaine a mis en présence une délégation ivoirienne de haut rang et le Premier ministre Vorster. Après les interventions soviéto-cubaines en Angola et en Éthiopie, une autre rencontre a eu lieu entre Houphouët-Boigny et Vorster à Genève en 1977.

Les résultats sont plus positifs avec les voisins ouest-africains. Abidjan, qui avait reconnu l'indépendance du Biafra et accordé l'asile politique à son leader, le colonel Ojukwu, s'est employé à normaliser ses rapports avec le Nigeria (1970). La conférence de Monrovia (18-19 mars 1978) a vu la réconciliation entre Léopold Sédar Senghor, Ahmed Sékou Touré et le président ivoirien. Les différends entre les trois hommes remontaient à l'époque du " non " guinéen au référendum et au combat politique pour la direction de l'ensemble économique ayant succédé à l'ancienne A.-O.F., dont la défunte fédération du Mali ne fut qu'un phénomène parmi d'autres. Mais les rapports entre Abidjan et Dakar n'ont jamais atteint le même point de rupture qu'avec la Guinée.

La succession

Le VII[e] congrès du P.D.C.I., en 1980, a été celui de l'ouverture. Sans aller jusqu'à l'adoption d'un multipartisme, même tempéré, comme au Sénégal, en légalisant tel parti plutôt que tel autre, la direction du P.D.C.I. a autorisé la présentation d'un nombre de candidats cinq fois supérieur aux postes à pourvoir, afin de favoriser le rajeunissement des cadres. La crainte du chef de l'État était, en effet, de voir s'exacerber le tribalisme avec la création de partis locaux (comme cela s'était produit à la veille de l'indépendance à l'instigation de l'administration coloniale). Devant l'importance grandissante prise par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Yacé, " de plein droit président de la République " en cas de vacance du pouvoir, l'Assemblée a voté un amendement à la Constitution créant un poste de vice-président élu au suffrage universel pour cinq ans et devant succéder automatiquement au chef de l'État en cas de vacance du pouvoir. L'événement politique de 1990 fut l'instauration du multipartisme, accordée sous la pression populaire. Le chef de l'État a été réélu en 1991 avec 81,68 p. 100 des suffrages face au leader de l'opposition Laurent Gbagbo. En mai, des manifestations étudiantes durement réprimées ont été accompagnées par l'arrestation de Laurent Gbagbo. Le président de l'Assemblée nationale, et nouveau " dauphin constitutionnel ", est Konan Bédié.

En 1983, l'Assemblée nationale avait voté le transfert de la capitale à Yamoussoukro (50 000 hab. en 1980, 250 000 en 1990), le village natal d'Houphouët-Boigny à la limite de la zone forestière, pour soulager Abidjan (2 000 000 d'habitants).

ÉCONOMIE

"Côte-d'Ivoire," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © *1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.*

L'économie de la Côte-d'Ivoire repose sur l'agriculture, qui occupait 54 p. 100 de la population active en 1995 et attire de nombreux travailleurs saisonniers originaires des pays voisins. Premier producteur mondial de cacao et quatrième pour le café, la Côte-d'Ivoire subit chaque année la variation des cours, sur le marché mondial, de ces produits hautement spéculatifs. Sur le plan intérieur, un système de caisse de compensation pour les petits planteurs a permis, pendant de nombreuses années, d'amortir les trop grandes amplitudes du prix des produits agricoles. Ce système a contraint le pays à s'endetter lourdement. En 1987, la Côte-d'Ivoire se déclarait insolvable. La hausse importante des cours du café et du cacao, en 1994, et la dévaluation du franc CFA, en janvier de la même année, ont permis au pays de renouer avec la croissance (en progression de 2,2 p. 100 par rapport à l'année précédente après sept années de récession) et d'améliorer les finances publiques. L'inflation a, en revanche, considérablement augmenté (25,8 p. 100). En 1994, le produit national brut (PNB) était estimé à 8 milliards de dollars, soit un PNB par habitant de 580 dollars. La dette extérieure brute s'élevait, en 1993, à 15 milliards de dollars.

Encyclopaedia Universalis, ***France S.A., 1995***

Les lois du marché

Ralentissement de la croissance

L'agriculture reste la richesse essentielle du pays (elle occupait six Ivoiriens sur dix en 1985) grâce au cacao et au café. En 1979, le pays était au troisième rang pour la production mondiale de café (robusta essentiellement) avec 275 000 tonnes. Le niveau record a été atteint en 1981 (360 000 t). Les prix du café ont flambé en 1975 après le gel des plantations brésiliennes, incitant le pays à s'engager à fond dans cette culture. Pour le cacao, la Côte-d'Ivoire arrivait en tête de la production mondiale devant le Brésil, le Ghana et le Nigeria avec 313 000 tonnes en 1978. Mais, en raison de la chute des cours, elle a bloqué ses exportations et s'est retirée du marché international (450 000 t de cacao en 1982). Depuis 1978, le marasme a gagné le marché, ce qui pose de sérieux problèmes aux petits planteurs et à l'État qui soutient les prix intérieurs par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation alimentée par le surplus de devises des années fastes (le prix d'achat du café et du cacao a diminué de moitié sur le marché mondial entre 1977 et 1981).

La mise au point d'un " arabusta ", variété alliant le robusta et l'arabica, n'a pas emporté l'adhésion des consommateurs. Le pays a continué à miser sur une forte production de café (270 000 t en 1987, 219 000 t en 1991) et surtout de cacao. En 1983, le chef de l'État s'est lui-même rendu à Londres pour négocier un accord sur le café et le cacao avec les négociants et les industriels. Mais l'accord sur le cacao a volé en éclats l'année suivante au détriment de la Côte-d'Ivoire – le plus gros producteur mondial (590 000 t en 1987) – qui s'est trouvée en face d'une montagne d'excédents et d'une chute des cours vertigineuse. En mai 1987, la

Côte-d'Ivoire se déclarait insolvable avec une dette de 10 milliards de dollars. L'année suivante, elle bloquait la vente de son cacao (640 000 t en 1988) et demandait l'aide de la France. Par ailleurs, la tendance chez les industriels européens à mettre sur le marché des produits chocolatés contenant 5 p. 100 de matières grasses végétales (du beurre de karité) réduirait de 10 p. 100 le besoin mondial en cacao, mesure grave pour la Côte-d'Ivoire, qui a produit 750 000 tonnes de cacao en 1991, mais qui favoriserait ses voisins sahéliens, le Burkina Faso et le Mali, producteurs de noix de karité, arbre de la savane.

La politique de diversification des cultures industrielles et des cultures vivrières décidée à l'aube de l'indépendance a permis d'obtenir des résultats appréciables (150 000 t d'ananas industriel en 1977, 160 000 t de bananes en 1976, 460 000 t de riz paddy en 1976). Après la mise en œuvre du Plan palmier en 1963, la Côte-d'Ivoire est devenue le deuxième producteur africain d'huile de palme après le Zaïre (300 000 t en 1985). Touchés par la crise du cacao, de nombreux planteurs se sont tournés vers la culture de l'hévéa. Le pays s'est fixé comme objectif de tripler sa production de caoutchouc de 1988 (51 500 t) en une décennie pour dépasser le Liberia et devenir, ainsi, le premier producteur du continent.

Les régions forestières restent les seules bénéficiaires de cette agriculture de marché. Le Nord, savane au climat plus sec, où seule la culture du coton est possible, ne progresse guère dans un pays où les potentialités économiques sont proches de la côte. Les efforts entrepris pour développer l'élevage et la culture du coton (189 000 t en 1985) ne parviennent pas à freiner l'exode rural et demeurent insuffisants. Avec le café et le cacao, les ressources de la forêt (l'" or vert ") contribuent pour près de 80 p. 100 aux exportations. L'industrie du bois est concentrée dans l'ouest du pays, où le nouveau port de San Pedro (50 000 hab.) doit équilibrer la région et faire contrepoids aux installations portuaires d'Abidjan. Cette exploitation de la forêt ivoirienne doit entraîner la construction d'une usine de pâte à papier (30 000 t par an) et la plantation d'hévéas pour la production de caoutchouc naturel.

Pétrole et agriculture

"Côte-d'Ivoire," **Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97.** ***© 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.***

Les principales cultures d'exportation sont le café et le cacao en zone forestière, la banane et l'ananas dans le Sud!; dans les savanes du Nord sont cultivés le coton et la canne à sucre. Les cultures vivrières locales sont le manioc, le riz, le maïs, le mil, l'arachide et l'igname. Dans un effort de diversification des cultures d'exportation, le gouvernement a encouragé la plantation du palmier à huile et de l'hévéa, ainsi que la culture de la canne à sucre, du coton et du soja. En 1995, l'agriculture contribuait pour 37 p. 100 au PNB.

La Côte-d'Ivoire, où les zones forestières du Centre, favorables à la culture du café et du cacao, furent exploitées dès l'époque coloniale et au lendemain de l'indépendance, a fait porter ses efforts, depuis la fin des années 1970, sur la zone forestière frontalière du Liberia. Le port de San Pedro est ainsi devenu le grand exportateur de grumes de cette région riche en bois d'œuvre et en bois précieux, où ce qui reste de l'ancienne grande forêt guinéenne disparaît peu à peu chaque année. En 1992, les coupes représentaient au total 13,3 millions

de m^3 et les exportations de produits de la forêt contribuaient à elles seules pour 3,4 p. 100 au PNB.

La pêche vivrière est pratiquée sur la côte, dans les nombreuses rivières et les lagunes!; la pêche maritime industrielle porte sur la sardine, le thon, la bonite et les crevettes. Les prises annuelles avoisinent 100 000 tonnes de poisson.

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

" L'agriculture doit rester le pilier essentiel de notre économie ", déclarait le président Houphouët-Boigny au VIIe congrès du P.D.C.I. On retrouvait là le chef syndicaliste de l'époque coloniale menant le combat politique des petits planteurs. L'industrialisation n'est pas oubliée, elle doit être mise au service de l'agriculture et des paysans. Cette constante dans la politique ivoirienne, grâce à laquelle ont été évitées les erreurs d'un certain nombre de pays neufs, est autant une option idéologique qu'une mesure pragmatique destinée à freiner l'exode rural. C'est ainsi que des aménagements électriques ont été entrepris sur le fleuve Bia (Ayamé I, 2 Z 10 MW ; Ayamé II, 2 Z 15 MW), sur le Bandama (Kossou, 3 Z 58,8 MW).

La Côte-d'Ivoire comptait beaucoup sur son pétrole off-shore (régions d'Abidjan et de Jacqueville) pour créer une industrie pétrochimique et disposer de fonds destinés à alimenter, le cas échéant, la Caisse de stabilisation du café et du cacao. Mais la récession mondiale dans le domaine pétrolier a joué, ici aussi, contre la Côte-d'Ivoire qui pensait occuper une place honorable dans la production de l'or noir africain.

Mines et industries

"Côte-d'Ivoire,"* Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © *1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Le secteur minier demeure marginal. La production pétrolière, lancée en 1980, trois ans après la découverte des premiers gisements offshore, a considérablement régressé. L'extraction de l'or, à la frontière avec le Liberia, a commencé en 1990.

L'industrie, qui occupe 14 p. 100 de la population active et réalise 23 p. 100 du PNB, est centrée sur l'agroalimentaire. L'activité industrielle ne concernait, avant l'indépendance, que la première étape de la transformation des produits d'exportation (dépulpage du café, séchage du cacao, égrenage du coton, dégrossissement des grumes, préparation des peaux). Depuis 1960, le pays tente de maîtriser de bout en bout les chaînes des productions.

Échanges

"Côte-d'Ivoire,"* Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © *1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

La Côte-d'Ivoire est l'un des six membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Sa monnaie est le franc CFA, émis par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (100 francs CFA!=!1 franc français).

En 1994, le taux de couverture des importations par les exportations atteignait 173 p. 100 grâce à la hausse des cours des matières premières. Le bois est le principal produit d'exportation avec le café et le cacao. Le premier partenaire commercial est la France, suivie par les États-Unis, le Nigeria et les autres pays membres de l'Union européenne, à laquelle la Côte-d'Ivoire est associée. Il existe un commerce régional important avec le Mali et le Burkina Faso, concernant notamment le bétail sur pied, dont l'élevage en Côte-d'Ivoire est handicapé par la présence de la mouche tsé-tsé. Le train reliant Abidjan, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou joue un rôle essentiel d'intégration économique avec le Burkina Faso et favorise les migrations saisonnières des habitants de ce pays vers les plantations de la zone forestière et les ports.

Le port d'Abidjan est l'un des plus actifs d'Afrique occidentale et celui de San Pedro est en plein développement. Sur quelque 55 000 km de routes, 9 p. 100 sont bitumées.

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence canadienne de développement international (ACDI): http://www.acdi-cida.gc.ca

L'ACDI et la Côte d'Ivoire

Juin 1996

Contexte

Située en Afrique occidentale, la République de Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus favorisés de l'Afrique francophone. Pays de plaines et de plateaux, la Côte d'Ivoire est recouverte de forêt sur le quart de son territoire. Le secteur forestier est l'un des pivots de l'économie ivoirienne. Le pays est riche en bois durs comme l'acajou, le teck et l'ébène. La Côte d'Ivoire est traversée par quatre grands fleuves, une douzaine de plus petits et de nombreuses rivières. Son accès direct à la mer la rapproche des marchés mondiaux. La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao au monde. Elle exporte aussi du bois et du café et importe principalement du pétrole et de la machinerie. Modernisme et traditions anciennes se côtoient dans ce pays au patrimoine culturel des plus riches en Afrique noire.

Véritable terre d'accueil, la Côte d'Ivoire est constituée à près de 40 p. 100 d'étrangers et les réfugiés sont nombreux, environ 400 000. La croissance démographique très élevée (3,5 p. 100) combinée à une forte immigration, accroît sans cesse la demande de produits agricoles sur le marché intérieur.

Le défi principal de la Côte d'Ivoire consiste à satisfaire un marché en croissance sans porter davantage atteinte aux ressources naturelles. En 1960, la forêt couvrait 13 millions d'hectares. Aujourd'hui, il en reste moins de trois millions. Ce déboisement massif a fait disparaître une grande partie du couvert végétal et la surface cultivable ne représente plus que 49 p. 100 du territoire ivoirien. Pourtant, le développement agricole et économique du pays repose sur l'exploitation durable des terres. Le gouvernement ivoirien a donc élaboré un plan de développement afin d'améliorer la protection des forêts denses, de freiner l'exploitation forestière, de stabiliser et d'intensifier l'agriculture et d'assurer la participation des populations locales à la gestion forestière. Ce plan de développement se poursuivra jusqu'en 2025.

Bien que la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, ait relancé l'économie du pays, les populations se sont davantage appauvries. Plus de 60 p. 100 des Ivoiriens vivent sous le seuil de la pauvreté et le taux de mortalité infantile est très élevé. L'espérance de vie n'est que de 51 ans.

Que ce soit au niveau des conditions d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au crédit ou à la terre, la femme est désavantagée. Près de 60 p. 100 des femmes âgées de plus de 15 ans

sont analphabètes. La faible participation des femmes en matière d'éducation a des répercussions importantes dans leur quotidien. Étant peu informée, la femme est moins en mesure, par exemple, de faire valoir ses droits et de réclamer les biens qui lui reviennent. Bien qu'elles soient responsables de 80 p. 100 de la production alimentaire, les femmes ont difficilement accès au crédit puisque les terres leur sont prêtées. Elles ne peuvent les utiliser à titre de garantie pour obtenir du crédit.

État indépendant depuis 1960, la République de Côte d'Ivoire jouit d'une stabilité politique inégalée dans la région. La Côte d'Ivoire représente un pôle de croissance incontestable pour la région ouest-africaine et les pays sahéliens. C'est pourquoi les véritables enjeux sont envisagés dans un cadre régional.

L'aide du Canada à la Côte d'Ivoire 1994-95 : 11,05 millions $
Bilatéral = 90,1 %
Multilatéral = 6,9 %
Parternariat = 3,0 %

Nature de l'engagement du Canada

Dès le début des années 1960, le Canada a fourni des ressources techniques et administratives afin de contribuer au développement de la Côte d'Ivoire. Puis, il a concentré son aide dans le domaine de l'éducation pour toucher par la suite divers secteurs tels que le transport, les mines et l'énergie hydraulique. Au fil des années, la satisfaction des besoins humains et l'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population sont demeurées des priorités pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le nouveau programme de l'ACDI en Côte d'Ivoire se concentre davantage sur la croissance économique, par l'entremise du secteur privé. L'aide canadienne favorise une participation élargie des populations, principalement des femmes, au développement politique, économique et social de leur pays. Le programme vise à habiliter les populations locales à répondre à la demande (intérieure et extérieure) pour des produits agricoles tout en protégeant l'environnement. Les projets mis de l'avant visent à développer l'autonomie financière des populations. Parallèlement, le gouvernement canadien appuie l'État ivoirien dans ses efforts de bonne gouvernance, notamment dans l'élaboration d'une politique concernant la réforme de la fiscalité et de l'impôt foncier.

Au fil des ans, la coopération canadienne a acquis de la crédibilité dans des domaines très importants pour le développement de la Côte d'Ivoire : les coopératives, les fôrets et les mines. Le Canada continue d'apporter son aide dans ces trois secteurs.

C'est en travaillant avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire et en coordonnant ses activités de développement avec celles de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds que le

Canada poursuit son engagement afin d'améliorer les conditions de vie de la population ivoirienne.

Le programme de coopération du Canada avec la Côte d'Ivoire fait appel à trois types de mécanisme pour l'exécution des projets : bilatéral (de pays à pays), multilatéral (institutions internationales) et Partenariat canadien (organisations non gouvernementales [ONG], coopération institutionnelle et coopération industrielle). La Côte d'Ivoire bénéficie de la présence active et influente du Canada au sein d'organisations multilatérales de développement telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et la Francophonie. L'ACDI exerce son influence au sein de ces organisations pour renforcer leur leadership, améliorer la coordination de l'aide au développement et promouvoir des mesures qui s'accordent avec les priorités du Canada en matière de développement. Sur un autre plan, la Côte d'Ivoire bénéficie des programmes régionaux pour l'Afrique occidentale, programmes qui offrent une solution commune à un ensemble de pays qui font face à des difficultés semblables.

Principales réalisations

Plusieurs projets visent à accroître à la fois la bonne gouvernance, la gestion des ressources naturelles et la croissance économique dans le secteur agricole.

L'ACDI appuie le projet d'aménagement de la forêt de Duekoué. Ce projet vise à favoriser la protection et la bonne gestion de ses ressources naturelles. L'entreprise Poulin, Thériault Inc. en est l'agence d'exécution. Dans le même domaine, elle contribue au développement des ressources forestières ivoiriennes et s'assure de la viabilité des coopératives forestières en formant des travailleurs spécialisés. La Société de coopération pour le développement international, SOCODEVI, est l'agence d'exécution du projet d'appui aux coopératives forestières.

C'est par le projet d'appui aux coopératives agricoles que l'ACDI, par l'entremise du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), apporte un soutien aux groupements à vocation coopérative engagés dans la production du coton.

L'ACDI participe à un projet pilote pour la promotion et la diversification des exportations agricoles, en financement parallèle avec la Banque mondiale. Un des objectifs de ce projet est de tester le pourcentage de commercialisation de certains produits agricoles. Il est exécuté par GEOMAR International Inc.

L'ACDI intervient dans le domaine de l'épargne rurale en Côte d'Ivoire depuis plus de cinq ans. L'Agence appuie le projet de réseau national de coopératives rurales d'épargne et de crédit. La stratégie et les méthodes utilisées pour la relance de réseaux d'épargne et de crédit auprès de la population ivoirienne relèvent de la société Développement international Desjardins (DID).

L'ACDI appuie la nouvelle politique en matière de santé axée sur les soins de santé primaires. Elle encourage les Ivoiriens à se procurer des médicaments génériques, lesquels sont plus abordables que le médicament en spécialité. Sept sociétés canadiennes participent à ce projet, notamment la société BAXTER.

Afin de réduire la propagation de l'épidémie VIH et du sida en Afrique occidentale, l'ACDI, par le biais de son Programme régional de lutte contre le SIDA, assure un contrôle auprès des groupes à risque porteurs de maladies transmises sexuellement. Le Centre de coopération internationale en santé et développement de l'Université Laval réalise ce projet avec l'aide du personnel local. La Côte d'Ivoire bénéficie de certains autres projets régionaux coordonnés par l'ACDI, tel le Programme régional de formation et de perfectionnement (PREFEP) qui favorise le transfert technologique et l'équité d'accès des femmes à la formation.

Le Canada appuie le plan quinquennal de coopération entre le bureau de l'UNICEF et la Côte d'Ivoire (éducation primaire, santé et mobilisation sociale).

L'ACDI appuiera les efforts des coopératives de production de cacao et de café de la Côte d'Ivoire pour s'adapter au nouveau contexte économique mondial

Le 31 janvier 1999

Québec -- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuiera les efforts des coopératives de production de cacao et de café de la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest) pour s'adapter au nouveau contexte mondial. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui l'honorable DianeMarleau, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie. La ministre a fait cette annonce lors d'un déjeuner-conférence organisé par la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). Cette activité fait partie des événements prévus pour souligner la Semaine du développement international (SDI).

« Les producteurs de cacao et de café de la Côte d'Ivoire contribuent de façon importante à la prospérité de leur pays. Dans le nouveau contexte économique mondial, ils tentent d'assurer la viabilité et la croissance de leur industrie. SOCODEVI a l'expérience et le savoir-faire nécessaires pour les appuyer dans cette démarche », a expliqué Mme Marleau.

Le projet, financé par l'ACDI et mis en oeuvre par SOCODEVI, permettra aux producteurs de cacao et de café d'adapter leur industrie au nouveau contexte économique en adoptant, par exemple, de nouvelles méthodes de gestion de l'information, de négociation de contrats avec les acheteurs et de contrôle des opérations de la production de café et de cacao. SOCODEVI offrira des ateliers de formation, du soutien technique et des conseils aux responsables des coopératives. L'ACDI versera 4 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en oeuvre de ce projet.

La Côte d'Ivoire fournit chaque année près de 50% de la production mondiale de cacao et 5% de la production mondiale de café. Depuis le début des années 1990, le gouvernement de ce pays a modifié les règles du marché dans le secteur du cacao et du café, pour mieux répondre aux exigences du nouveau contexte économique mondial.

Le financement de cette initiative est couvert par le budget fédéral de février1998 et s'inscrit donc dans le cadre financier en place.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

• Y.-S. AFFOU, *La Relève paysanne en Côte-d'Ivoire* , Karthala, 1990

• S. AMIN, *Le Développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire* , Paris, 1967

• F. J. AMON D'ABY, *La Côte-d'Ivoire dans la Cité africaine* , Paris, 1951 ; *Le Problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire* , Paris, 1958

• M. AMONDJI, *Côte-d'Ivoire : le P.D.C.I. et la vie politique de 1944 à 1985* , L'Harmattan, 1986

• J.-L. BOUTILLIER, *Bongouanou, Côte-d'Ivoire, étude socio-économique d'une subdivision* , Paris, 1960

• J.-L. BOUTILLIER & M. DUPIRE, *Le Pays adioukrou et sa palmeraie* , Paris, 1958

• D. DESANTI, *Côte-d'Ivoire* , Lausanne, 1962

• A. DUBRESSON, *Villes et industries en Côte-d'Ivoire* , Karthala, 1989

• A. DUBRESSON & Y.-A. FAURÉ dir., " Côte-d'Ivoire, la société au quotidien ", in *Politique africaine* , n° 24, Karthala, déc. 1986

• P. DUPREY, *Histoire des Ivoiriens. Naissance d'une nation* , Abidjan, 1962

• A. GAUDIO & P. VAN RŒKEGHEN, *Étonnante Côte-d'Ivoire* , Karthala, Paris, 1984

• L. GBAGBO, *Histoire d'un retour* , L'Harmattan, 1990

• B. HOLAS, *Les Sénoufo* , Paris, 1957 ; *Cultures matérielles de la Côte-d'Ivoire* , Paris, 1960 ; *Changements sociaux en Côte-d'Ivoire* , Paris, 1961 ; *Côte-d'Ivoire. Passé, présent, perspectives* , Paris, 1963

• C. MEILLASSOUX, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire* , Paris-La Haye, 1964

• D. PAULME, *Une société de la Côte-d'Ivoire, hier et aujourd'hui, les Bété* , Paris-La Haye, 1962

• P. PLATON, " Le Marché ivoirien ", n° spéc. de *Marchés tropicaux et méditerranéens* , sept. 1977

• G. ROUGERIE, *La Côte-d'Ivoire* , coll. Que sais-je ?, P.U.F., 5e éd. 1982

• A. SAWADOGO, *L'Agriculture en Côte-d'Ivoire, ibid.* , 1977

• A. R. ZOLBERG, *One Party Government in the Ivory Coast* , Princeton, 1964.

Thèmes

Pauvres Blancs d'Abidjan 73
Influence occidentale en Afrique de l'Ouest 77
Les soeurs de Sainte-Anne donnent un appareil de radiologie à un hôpital ivoirien 78
La Côte d'Ivoire recherche des investisseurs 80
Eau de rose africaine 81
Réunion de l'APF à Abidjan: Un rôle «plus vigoureux» dans l'espace francophone 82
Une vingtaine d'entreprises seront de la mission 84
La mode africaine défile à Abidjan 85

Pauvres Blancs d'Abidjan

Le monde diplomatique - *août 1998* - **Page 10: http://www.monde-diplomatique.fr/1998/08/GALY/10854.html**

L'ELDORADO ivoirien des années 70 avait été progressivement déserté par les Européens, à la fin du « miracle ». Pourtant, à Grand Bassam, comme dans d'autres faubourgs d'Abidjan, dans une précaire bohème, certains Européens restent et, quoique paupérisés, semblent acceptés par les Africains, comme une ethnie en voie de disparition et aux coutumes bizarres...

Par Michel Galy

Abidjan, quartier France, Bassam : murs lépreux, masures écroulées, palais à balconnades des anciennes administrations françaises traversés de bougainvilliers et peuplés de myriades d'enfants... Lentement, les radeaux de jacinthes d'eau dérivent sur la lagune. Les « derniers Blancs » prennent le frais du soir au Quai, le « maquis » - le bar ou la gargotte - branché de l'ancienne capitale coloniale, traitant cirrhose et paludisme chronique par l'alcool, dans l'interminable réminiscence du temps passé. Du cinéaste russe Andreï Tarkovski revisité par Céline : les « vieux Blancs » s'y plaisent.

D'autres, sous la houlette de M. Arnaud Galibert, ont créé une association de quartier avec des Ivoiriens : ils rêvent de faire revivre Bassam, qui deviendrait une cité d'artistes et d'artisans, bien que - côté ivoirien - on soit plus soucieux d'occidentalisation que de muséologie, considérant avec quelque ironie cette fascination pour la décrépitude d'un passé qu'on juge révolu.

Loin de la pacotille de bois d'ébène ou des statuettes de laiton à l'usage de touristes pressés, des tenanciers de galeries d'art, comme M. Jean-Jacques Schnegg, patron de l'Artelier, tentent de promouvoir le meilleur de l'art africain. Artistes locaux et européens sont tous désargentés : une précaire bohème qui n'est pas le dernier des charmes de la vie mêlée de Grand Bassam. Homosexuels en couples franco-africains, retraités coulant une « vie de château » à 500 000 francs CFA (1) le mois, familles françaises appauvries y vivent en une microsociété « castée » et conviviale, s'attirant parfois chez les Ivoiriens le surnom ambigu de « Blancs gâtés ».

M. Charles Bouisset décline sa classe d'âge comme tous les vieux colons : « *67 ans de Côte-d'Ivoire !* ». Plus isolés, plus aventureux, certains Français ont fait jusqu'au bout, comme lui, le chemin de l'africanité. Tout droit sorti d'un roman de Joseph Conrad, vêtu d'une ample chemise dyoula, parlant encore couramment swahili et wolof, il conte l'Afrique d'autrefois, où il avait « *crapahuté trente ans dans les villages, pour le BRGM* (2) ». De Vridi à Assinie, à quatre-vingts ans, il promène une vieillesse encore verte : peintre sur velours et écrivain d'occasion, à peine attristé par la « *déchéance de la décoluation* ».

Le pays et ses élites ont changé, pas eux. M. André Sallès, chef informel du quartier Mossou, à Bassam, diagnostique sans appel : depuis son arrivée dans ce « *pays de cocagne* », en 1942, « *on*

a gâté cette Afrique ». Lui qui a connu « *tous les vieux bonzes du PDCI* (3) » en brousse - « *Philippe Yacé à 150 francs CFA comme instituteur, Houphouët à 250 francs CFA comme médecin africain, Coffi Gadeau à 200 francs CFA...* » - n'en revient pas de leur arrogance : « *Ça vous regarde de haut ! Pourtant, ils savent que je ne suis pas là d'aujourd'hui !* » Le voilà pris au piège de l'idéologie raciale blanche du « faiseur de pays », comme celle qui attribue, chez les Africains, un prestige inégalé au « premier arrivé » sur la Terre.

Sans redouter la contradiction, M. André Sallès se réclame aussi de... Jean- Jacques Rousseau : « *L'homme n'est-il pas né pour être libre ? Moi, j'ai choisi : j'ai fait mon apprentissage d'être africain.* » Forestier à Tabou, aviateur au Liberia, accusé avec l'opposant Jean-Baptiste Mockey lors du « *complot du chat noir* » (4), il a connu les geôles présidentielles de Yamoussoukro, puis l'exil... en France. Sa vision du pays aujourd'hui est tranchée, à la mesure de sa propre précarité : « *Houphouët les avait tous corrompus, le couteau sous la gorge et l'argent plein les poches !* »

M. Sallès a le tutoiement facile et l'hospitalité d'antan, table et maison ouvertes = comme si chacun descendait toujours d'un camion tout- terrain couvert de latérite, après trois jours de mauvaises pistes. La concession qu'il s'est construite est à son image : une vieille maison en planches, sur pilotis, de « petit Blanc du Sud », style *Route au Tabac*. Deux bateaux de fer, qui patrouillaient autrefois en lagune, rouillent tranquillement près du hangar de mécanique, au milieu d'une basse-cour façon arche de Noé.

Quand l'âge vient, l'angoisse taraude pourtant les « pauvres Blancs » sans famille, vite vieillis sous l'ardent soleil des tropiques. « *On ne peut s'adapter à la vie des Africains ; et s'ils viennent vers vous, c'est pour profiter !* », estime Mme Carole, depuis son balcon bassamois. Corps ruinés par la brousse, la malaria, la saison des pluies : le « coup de bambou » provoque bien des naufrages et des rapatriements forcés.

On dit que les autochtones retrouvent toujours, sous les artères de la capitale, les repères de leurs anciens territoires de chasse. M. Sallès, au volant de sa Mitsubishi Galant d'un autre âge, retrace lui aussi sa géographie imaginaire, de bars en boîtes, de magasins libanais en villas amies. Mais seulement dans la basse-ville près du port ; Cocody et les Deux Plateaux - les nouveaux quartiers résidentiels - restent pour lui « *terra incognita* ».

A son quartier général du Pam-Pam, un des bars à l'européenne du Plateau, le « vieux Fontaine » démontre, entre deux verres, sa connaissance de la diaspora blanche. Ses schémas zigzagants les évoquent tous :

« *Voir les maquis de Bassam. La paillote du bord de plage. Cocobeach vers Assinie, avec Bruno Pivetta. Pozzo Di Borgo, rue Mercedes. Fouquet, cinquante-cinq ans, marié avec une fille bété. M. Bey, le roi de Coco Service : 40 000 oeufs par jour ! La famille Gueneguez d'Abobo, après Motoragri. A Bingerville, un couple de Blancs. Les planteurs d'Azaguié. Et Tortiya, où un Français a réinventé le saloon pour les chercheurs d'or...* »

Cent métiers, cent misères ? M. Joseph Clavel, président de l'Association française de bienfaisance en Côte-d'Ivoire, en connaît de pires. Dès l'aube, ce chef d'entreprise en retraite court Abidjan pour revendiquer des aides en faveur des plus démunis. Ses bureaux, dans la

tour de la résidence Eden, ressemblent plutôt à une cour des miracles : vieux Franco-Libanais, métisses ou Africaines abandonnées, Français au chômage sont reçus par des bénévoles.

Tonitruant, tatoué comme un vieux marin, M. André Fernandez, s'il a bien besoin d'un colis de vivres, n'a pas perdu le sourire. Lui est *« de la bande de Marcory »*, dans la ville basse, et prend ses quartiers chez Pilou, à côté de la station Texaco. Selon lui, chaque Français a son ethnie... celle de sa femme ! D'après ses observations, les maris de femmes bété *« fraient »* entre eux, tandis que les conjoints de Baoulé les regarderaient en chiens de faïence. Et, si le cercle colonial a bien éclaté, les *« tribus »* de Blancs se retrouvent au siège des amicales bretonnes, occitanes, ou lyonnaises, à tel point qu'une jeune étudiante ethnologue ivoirienne a pu se lancer dans l'observation des étonnantes coutumes... des Corses d'Abidjan !

Quand vient le soir, le patron français du restaurant La Bonne Bouche regarde passer les voitures. En short, cordial, bedaine en avant et dents ébréchées, il a cessé de s'étonner de son entourage d' *« hôtesses »*, dans ce quartier *« chaud »*. S'il montre fièrement ses chambres à 5 000 francs CFA la nuit, si appréciées par les Français de passage, il regrette le temps béni où *« les forestiers de l'intérieur venaient en avion privé claquer les grosses liasses de billets rouges, réquisitionnant filles, bars et restaurants »*, et repartaient bien allégés.

A l'inverse, beaucoup, mi-héros de Graham Greene, mi-héros d'Ernest Hemingway, souvent ruinés d'un seul coup, remâchent avec amertume leur splendeur passée : *« Après avoir arraché chaque franc,* s'indigne Armand, *mon parc d'autobus a brûlé en une seule nuit ! Même Houphouët, qui me connaissait, n'a rien pu faire : ma compagnie faisait de l'ombre à un ministre, il a envoyé des petits Dyoula incendier le tout ! »*

Pour M. Yves Bénabes, soixante-trois ans, qui a connu ces années *« folles »*, de 1945 à 1965, c'est l'insécurité qui devient inquiétante : *« En Côte-d'Ivoire, on tue plus de Français qu'en Algérie ! »*, soutient-il. Opposé à l'héritage - *« J'essaye de tout claquer avant de partir ! »* -, très critique envers l'assistance - *« Je crèverais plutôt que de leur demander un cadeau ! »* - , M. Bénabes revendique sa liberté d'homme seul : *« Pas de télévision, de vidéo : moins j'ai d'argent, mieux je me porte ! »*

Certains vivent des secours du consulat, parfois complétés par les associations caritatives. Sur les 20 000 Français de Côte-d'Ivoire - la moitié des résidants de 1981 - plus de 40 % sont binationaux, la plupart d'origine libanaise. Toute une panoplie d'aides concernent les cas d'urgence, médicaux ou sociaux : 156 cas en 1995. Les plus de soixante-cinq ans relèvent de l'allocation de solidarité, sorte de revenu minimum à l'étranger, touchant jusqu'à 240 000 francs CFA chaque mois - le salaire d'un cadre ivoirien.

D'autres misères, davantage cachées, échappent à l'aide institutionnelle : Marthe, épouse délaissée d'un Ivoirien, la soixantaine maussade, affublée d'un grand pagne délavé, rencontrée dans une cour collective de Yopogon ; ou la « vieille dame française » du marché d'Abobo, errant en guenilles, mendiant de quoi survivre, rêvant de mythiques troupeaux au Mali pour reconstituer sa fortune : maltraitée par son mari africain, elle refuse obstinément de rentrer en France, jusqu'à revendre un billet d'avion pour rester dans son pays d'adoption.

Les Français du bar Le Rallye affirment connaître une existence bien pire que celle des gens qui « *vivent de pain et de sardines dans des taudis, à Adjamé ou Treichville* ». On est loin de la vision métropolitaine du Blanc colonial, à la vie princière, parti « *faire du CFA* »... Rue du Gabon, Etienne, la trentaine frêle, mal rasé et pathétique, quémande sans vergogne ni exclusive - « *Mon frère, pardon, un peu l'argent !...* » - pour le boire aussitôt en koutoukou, le redoutable alcool de palme trafiqué. Il a déjà liquidé depuis cinq ans son petit fonds de commerce...

En brousse, un séjour prolongé fait découvrir des Européens très isolés, exclus des deux sociétés. Ainsi ces deux contremaîtres de la scierie de Port-Gauthier, rencontrés après trois heures de piste, à la saison des pluies : contact viril de patibulaires buveurs de bière, curieusement discrets sur les conditions de leur arrivée, directement de Marseille, pour se faire oublier...

La vogue baba cool des années 70 - « faux Blancs » fort mal vus par les Ivoiriens respectueux d'une image classique du colon - a laissé quelques traces. A Grand-Lahou, une communauté campe dans les étages d'une demeure coloniale : Clémentine, vingt-deux ans, vit à mi-temps de ses charmes à Abidjan ; Yvon exploite de ses mains le bois à brûler ; Jean et Loïc ont trouvé « *un job de bana bana* (5) » pour un Anango (nigérian), portant sur une pirogue, pour un salaire de misère, d'énormes paquets de bambou de Chine jusqu'aux villages proches.

« *L'Afrique, cette maîtresse jalouse...* » : Au Rallye, les habitués enchaînent les considérations fascinées sur « *la femme africaine* ». Les jeunes militaires français de la base de Port-Bouët, les volontaires du service national inexpérimentés, les vieux Blancs désargentés se retrouvent encore à la Cabane Bambou ou au Whisky à gogo, les boîtes à filles de Treichville. Ainsi Stevie, « *ex-commando choc du Bima* (6) », de retour en Côte-d'Ivoire après l'armée : il dit s'être « *mis à la colle* », avec Rosalie, une petite couturière plutôt délurée, une Attiée (ethnie ivoirienne) de dix-sept ans, et vit avec Marie- Jeanne, leur petite fille métisse, dans un « entrer-coucher » de 15 m2 à Koumassi. « *Tant que ça dure* », dit-il avec fatalisme... Bagarres et drogues, alcool et sida le guettent, à moins que le « milieu » franco-africain ne le récupère. Les services de l'ambassade rapatrient, bon an mal an, une quinzaine d'aventuriers impécunieux, partis faire fortune au hasard, et perdus dans les mirages d'une Afrique du XIXe siècle.

Abidjan est-il si différent de Johannesburg ? Même cascade de mépris d'un « apartheid soft », où chaque communauté vit entre soi dans la concurrence des emplois, des formations, et des privilèges. Certes, les « vieux Africains » aiment passionnément le pays, s'ils n'apprécient pas toujours les habitants. Pour le sociologue ivoirien Marcellin Assi, les voisins africains de ces Français de Bassam nourrissent souvent un certain ressentiment contre des comportements jugés suffisants et dominateurs : « *Les Blancs restent toujours entre eux, ils nous méprisent.* » Tolérants, la plupart des Ivoiriens respectent cependant les plus anciens, estimant qu'ils ont « *un grand passé, mais peu d'avenir* »...

La mort hors de la France n'obsède guère ces derniers « pauvres Blancs ». M. André Sallès, par exemple, se voit volontiers rejoindre bientôt les tombes colorées du cimetière marin de Bassam. De temps à autre, des livres défraîchis portant le nom des vieux coloniaux et celui des anciennes possessions d'Indochine ou d'Afrique apparaissent sur les « librairies par terre

», restes des dernières bibliothèques, bouts de mémoire dispersés après chaque décès. Des statuettes de bois les représentent déjà, avec casques et fusils, les figeant dans l'« art nègre » : les collectionneurs de « colons » les apprécient fort. Entre légende et totémisation, les vieux Blancs, comme d'autres morts célèbres, se métamorphoseront bientôt en ancêtres...

(1) 1 franc CFA (Communauté financière africaine) équivaut à 1 centime français.
(2) Bureau de recherche géologique et minière.
(3) Parti démocratique de Côte-d'Ivoire, fondé par Félix Houphouët-Boigny.
(4) Jean-Baptiste Mockey, alors ministre de l'intérieur, fut accusé en 1963 par le président Houphouët-Boigny de « *complot fétichiste* » : il aurait déposé une tête de chat noir - symbole de sorcellerie - près du palais présidentiel...
(5) Petits vendeurs des rues.
(6) Bataillon d'infanterie de marine.

Influence occidentale en Afrique de l'Ouest

Le Devoir: Les Actualités Jeudi 24 décembre 1998 A4

Sullivan, Tim
Abidjan

Les Africains de l'Ouest se mettent à fêter Noël à l'occidentale. Certes, on est loin de la débauche de la société de consommation, mais guirlandes et sapins blancs cotonneux ont fait leur apparition. Des arbres de Noël en plastique, bien entendu.

Dans une galerie commerciale d'Abidjan, capitale de la Côte-d'Ivoire, des ménagères font leur choix parmi des rangées de poupées importées tandis que la sonorisation joue des chants de Noël. Dehors, de jeunes hommes vendent de longues guirlandes chatoyantes, dorées, vertes et rouges. Et dans les petites échoppes de bois des quartiers populaires, on trouve aujourd'hui des guirlandes électriques à foison. «Noël, c'est pour tout le monde maintenant», lance en riant Berte Niamke en montrant dans un coin de sa salle de séjour l'arbre de Noël en plastique, orné d'ampoules électriques multicolores et de morceaux de coton, avec des paquets-cadeaux au pied. «C'est censé être pour les enfants, mais c'est à présent une fête pour tout le monde. Tout le monde veut un cadeau.»

Mme Niamke, qui a grandi dans un village où Noël était célébré essentiellement en allant à l'église, fait maintenant les choses à l'occidentale: ces dernières années, elle s'est même habillée en père Noël pour offrir les cadeaux aux enfants. L'aspect de plus en plus commercial des festivités ne la dérange pas. Les fêtes de Noël demeurent néanmoins très discrètes dans cette partie du monde, particulièrement dans les campagnes. «Cette fête est pour les enfants», observe Agnès Traoré, une marchande de fruits d'Abidjan. «Je ne comprends pas pourquoi les gens doivent faire toutes ces décorations, tous ces cadeaux...»

Les spécialistes disent qu'avec un pouvoir d'achat nettement plus faible qu'en Occident, une «culture commerciale» beaucoup plus limitée et des traditions bien enracinées, l'Afrique

n'approchera jamais la frénésie d'achats des Européens de l'Ouest, des Nord-Américains ou des Australiens et Néo-Zélandais. «Certes, des pays comme la Côte-d'Ivoire ont quelques centres commerciaux mais, si j'en crois mon expérience, c'est la tradition qui reste encore la plus importante», constate Frédéric Torimiro, chercheur en sciences sociales au collège Ferrum de Virginie, qui rentre régulièrement dans son pays natal, le Cameroun.

La télévision joue toutefois son rôle dans cette occidentalisation rampante, ainsi que les émigrés de retour au pays. Une évolution qui ne plaît pas à tout le monde, certains soulignant que l'on oublie ainsi le caractère sacré de Noël, censé célébrer la naissance du Christ.

«Quand on était jeune, on voyait les anciens de la famille et du village réunir la famille la veille de Noël. Ils réalisaient des rites traditionnels, demandant à être éclairés par Dieu», raconte Kofi Totobi Quakyi, ministre ghanéen de la Sécurité d'État, dans son bureau décoré d'une mer de cartes de Noël. «Maintenant, c'est comme si tout le monde, y compris nos frères et soeurs musulmans, n'avait qu'une chose en tête: faire la fête.»

Les soeurs de Sainte-Anne donnent un appareil de radiologie à un hôpital ivoirien

La Presse: Nouvelles générales Mercredi 21 octobre 1998 D22

Filion, Nadine

Un appareil de radiologie, même s'il est vieux de 30 ans, peut être fort utile pour un hôpital d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire. C'est pourquoi les soeurs de Sainte-Anne, de Lachine, en ont fait cadeau.

Pour être en mesure d'envoyer à bon port ce lourd équipement qui vaut encore aujourd'hui plus de 200 000 $, il faut cependant compter sur de l'aide. Comme celle de Saco (Services d'assistance canadienne aux organismes). C'est d'ailleurs un consultant de Saco, lors d'un séjour en Côte-d'Ivoire, qui a rencontré un médecin qui disait avoir grand besoin d'équipements pour son hôpital.

La Côte-d'Ivoire, malgré ses prolifiques champs de café, est l'un des 56 pays désignés par la Banque mondiale comme les plus pauvres au monde. Il a aussi fallu l'aide de Collaboration Santé internationale, un organisme de la région de Québec qui se spécialise dans l'envoi outre-mer de matériel médical.

Dans le conteneur où sera déposé l'appareil de radiologie et qui prendra la direction de l'Afrique, à bord d'un bateau, la soeur franciscaine Huguette Viau prendra soin d'ajouter des lits, des médicaments et autres instruments à l'intention des deux millions d'habitants d'Abidjan. Ceux-ci gagnent en moyenne l'équivalent de 700 à 1000 $ par année. «Ça, ce sont ceux qui travaillent», soutient Denis Renaud, de Saco, qui a lui-même été en mesure de constater en novembre dernier la pauvreté qui règne là-bas. «En fait, ce n'est pas la pauvreté qui frappe le plus, c'est la grande richesse de quelques-uns», affirme-t-il.

L'aide de la GE

Puis, il a fallu l'aide des travailleurs de la General Electric, division Systèmes médicaux, établie à Saint-Laurent. Ils étaient six samedi matin, dont un retraité, à fournir bénévolement leur expertise pour démonter l'appareil de radiologie. Toute une journée a été nécessaire. Une belle journée d'automne qui aurait été parfaite pour ramasser les dernières feuilles sur son terrain, retrouver sa famille après une semaine très chargée ou encore tout simplement relaxer.

Mais pour Gaby Lemée, Jacques Martin, Claude Demet, Clément Chabot, Pierre Montpetit et Fernand d'Anjou, le coeur l'a emporté sur le bien-être personnel. «Le plus dur? Convaincre ma femme!» lance Pierre Montpetit. Si ces bénévoles avaient eu à facturer leurs services, c'est une note de plus ou moins 10 000 $ qui aurait été présentée.

Une question demeure cependant: qui remontera le tout, une fois l'appareil arrivé à destination? «C'est facile de démonter, rapporte le responsable du service technique, Gaby Lemée. Mais c'est beaucoup plus de travail pour remonter. À deux hommes, ça pourrait prendre deux semaines.

Enfin, il a fallu la générosité des soeurs de Sainte-Anne. Celles-ci gèrent un hôpital depuis 1937 à Lachine, à deux pas de leur maison-mère. Avec l'arrivée de l'assurance-maladie, l'établissement s'est transformé en une infirmerie de 130 lits. La salle d'opération a alors fait place à un salon de coiffure, mais le département de radiologie est demeuré.

C'est soeur Gilberte Lafond qui en était la responsable. Jusqu'au 31 décembre 1997, moment où le radiologiste de service a pris sa retraite. «J'ai essayé d'en avoir un autre, mais je n'ai pas pu. Une histoire de quotas.» Leur appareil devenu inutile, mais toujours en parfait état, les soeurs ont voulu en faire don.

C'est ainsi que les médecins de l'hôpital abidjanais auront accès d'ici quelques semaines à une technologie qui les aidera à sauver des vies. «Avec la radiologie, ils pourront entre autre diagnostiquer la tuberculose, une maladie qui touche beaucoup de gens là-bas, précise Gilles Gagnon, responsable de l'initiative à Saco. Mieux encore, ça aidera aux recherches et ça créera des emplois spécialisés.»

À quand, maintenant, l'envoi des caméras nucléaires qui viennent d'être retirées de plusieurs hôpitaux québécois?

La Côte d'Ivoire recherche des investisseurs

La Presse: Économie Samedi 10 octobre 1998 F2

Benoit, Jacques

La Côte d'Ivoire souhaiterait voir s'intensifier ses échanges commerciaux avec le Québec, pour l'instant très faibles, et attirer sur son territoire des investisseurs d'ici, a expliqué hier à un auditoire trié sur le volet son ministre de l'Économie et des Finances Niamien N'Goran. Pays qui a opté pour le «libéralisme économique» dès la prise de son indépendance en 1960 et qui n'en a pas dévié depuis, la Côte d'Ivoire a mis en marche un important programme de privatisations.

«On a encore une trentaine de sociétés à privatiser», a-t-il signalé, dont la compagnie aérienne nationale, Air Ivoire, alors que les télécommunications, dont l'État ivoirien a toutefois conservé 49 %, l'ont déjà été.

De grands projets d'infrastructures y sont également «concédés au privé», ce qui est déjà chose faite, par exemple, pour l'aéroport d'Abidjan, maintenant géré par une société privée.

Autres projets en vue: la construction d'autoroutes et de ponts à péage, de même que la construction d'une troisième centrale thermique, «et on essaie de faire l'interconnexion avec nos voisins pour leur vendre de l'électricité», a-t-il dit.

Comptant 14 millions d'habitants (deux fois la population du Québec), la Côte d'Ivoire a aussi un grand besoin de nouveaux logements.

«Il faut au moins 20 000 logements par an. Nous serions très intéressés si des opérateurs d'ici pouvaient s'intéresser à ce domaine», a déclaré M. N'Goran, dans sa causerie donnée hier après un dîner dont l'hôte était le sous-ministre adjoint de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie Carl Grenier.

Presque inexistants, les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Québec ont atteint l'an dernier 17,7 millions de dollars, soit des exportations québécoises en Côte d'Ivoire pour une valeur de 3,3 millions, alors que ce pays africain a vendu au Québec des marchandises totalisant 14,3 millions en valeur, surtout du chocolat et du cacao (10,7 millions) dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial (40 % de la production totale).

Le produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire est de près de 14 milliards $ CAN, cependant que le budget de l'État y atteint 6 milliards $.

Venu en mission au Québec après avoir assisté à la réunion du FMI à Washington, M. N'Goran était accompagné d'une délégation d'un peu moins d'une dizaine de personnes.

Eau de rose africaine

Une maison d'édition ivoirienne se lance dans la littérature sentimentale entièrement africaine

Le Devoir: Culture Vendredi 4 septembre 1998 B11

Leridon, Michèle
AFP
Abidjan

Les vieux manoirs anglais ou les palaces de Monaco n'ont plus le monopole des belles histoires d'amour: les Nouvelles éditions ivoiriennes (NEI) viennent de lancer Adoras, une nouvelle collection de «littérature sentimentale entièrement africaine».

«Nous nous sommes rendu compte que les lectrices dévoraient les histoires sentimentales. Mais les personnages y ont des comportements occidentaux, l'Afrique n'apparaît jamais. Nous avons donc créé cette collection aux couleurs continentales, avec des personnages, des vêtements et des mets africains», explique la directrice de cette collection, Méliane Boguifo.

Pour elle, Adoras est un «Harlequin à la sauce africaine».

Dans Cache cache d'amour, Coeurs piégés ou Parfums d'Assinie - la plage de cocotiers préférée des Abidjanais -, les héros s'appellent Ismaël Touré, Kablan Malan ou Moussa Soumahoro.

Les couples se délectent de «foutou babane avec sauce graine mélangée au gombo sec», d'attiéké (manioc pilé) ou d'alloco (banane plantain frite), arrosé de jus de gingembre ou de bissap. Ils dansent le zouk, le soukouss ou le mapouka, dernier rythme en vogue à Abidjan.

Pour séduire son soupirant, Ève-Anne revêt «un pagne jaune imprimé de masques dorés aux traits fins et énigmatiques», tandis qu'une rivale «utilise des produits éclaircissants de très mauvaise qualité»....

Les romances sont ancrées dans les réalités du continent. Une maman perd son stock de pagnes dans l'incendie du marché de Treichville - qui a réellement ruiné nombre de commerçantes l'an dernier -, les enfants orphelins sont dispersés chez leurs tantes ou renvoyés de l'école, faute d'argent.

La collection Adoras répond toutefois aux canons du genre: «des rebondissements, beaucoup de rêve et une fin heureuse», résume Mme Boguifo.

Évasion, rêve et clichés

L'argent y joue un rôle prépondérant. Si les héroïnes sont souvent de condition modeste, leurs soupirants sont de parfaits grottos - surnom donné à Abidjan aux messieurs nantis: ils portent montre Rolex, chemise Cardin, habitent la «7e tranche, quartier des milliardaires»

d'Abidjan, et hésitent pour leurs sorties entre Mercedes, Ferrari et Porsche, toutes marques dûment énumérées.

C'est ainsi qu'une étudiante tombera sous le charme d'un «séduisant quadragénaire» dans Sugar Daddy, sous-titré Une jeune fille aime un tonton.

Les auteurs doivent rester «aux lisières de la sexualité», avec des descriptions très chastes lorsque «les corps dévêtus et nimbés de lumière ambrée dansent le ballet le plus vieux du monde».

«Nos héros sont des modèles de vertu. Nous donnons aux jeunes filles une éducation sentimentale: qu'elles ne courent pas dans le lit des hommes dès le premier regard», souligne Mme Boguifo.

Éducation oui, militantisme non. Toujours au nom du rêve et de l'évasion, Adoras glisse sur les sujets qui fâchent.

«Vous êtes les anciens. Vous avez conduit l'Afrique dans l'impasse avec vos idées rétrogrades», se révolte une jeune fille, contrainte d'abandonner ses études et de se marier... avant de succomber, soumise, à l'irrésistible sourire de son époux imposé.

«Un des manuscrits que nous lisons actuellement évoque le thème controversé de l'excision», relève toutefois la directrice de collection, selon laquelle les six premiers titres sortis - écrits par des étudiantes et des «écrivains de renom» sous pseudonyme - ont remporté un franc succès: 36 000 exemplaires vendus en deux mois.

Chaque année, Adoras comptera 15 nouveaux titres. Et les NEI cherchent à élargir leurs horizons avec des romances au Sénégal, au Cameroun... Pour Mme Boguifo, ces livres sont aussi «une bonne manière de voyager, de découvrir l'Afrique» et d'accéder, plus tard, «aux grandes oeuvres littéraires».

Réunion de l'APF à Abidjan: Un rôle «plus vigoureux» dans l'espace francophone

Le Devoir: Politique Mercredi 8 juillet 1998 A4

AFP
Abidjan

Les parlementaires francophones ont ouvert hier leur 24e session ordinaire à Abidjan, en marquant leur volonté de faire mieux entendre leur voix et de jouer un rôle «plus vigoureux» tant dans l'espace de la Francophonie que sur la scène internationale.

Dès la séance inaugurale dans la matinée, en présence du chef de l'État ivoirien Henri Konan Bédié, l'Assemblée a accompli un premier «geste symbolique» en changeant de nom,

choisissant celui d'«Assemblée parlementaire de la Francophonie» (APF) au lieu d'«Assemblée internationale des parlementaires de langue française» (AIPLF).

La nouvelle appellation «a le mérite d'être plus simple» et plus conforme au rôle de l'institution qui est celui d'une «assemblée consultative», a expliqué le secrétaire général parlementaire, le sénateur français Jacques Legendre (RPR, gaulliste).

«À partir de maintenant, nous entendons agir comme une vraie assemblée dans nos relations avec l'exécutif, en optant pour une approche plus parlementaire qu'associative», a souligné de son côté l'un des vice-présidents de l'APF, Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec. Lors de sa création en 1967, sous l'impulsion de Léopold Sédar Senghor, l'AIPLF était en effet une association avant de se transformer en 1989 en assemblée.

Autre message politique fort lancé à Abidjan, la décision de suspendre les sections rwandaise et congolaise (Brazzaville), l'Assemblée ayant estimé que les Parlements de ces deux pays ne correspondaient plus aux principes de la «démocratie parlementaire».

«Il ne faut pas s'attendre à ce que nous renoncions aux principes qui sont notre raison d'être. Pour nous, un régime qui s'est établi dans le sang en reste marqué d'une empreinte indélébile», a rappelé M. Legendre à la tribune. Cette suspension a été approuvée en commission et devait être entérinée dans la journée par l'assemblée plénière. «Dès qu'il y a un bouleversement des institutions dans un pays et que le Parlement élu perd de sa représentativité, la suspension de sa section parlementaire doit être immédiate», a indiqué le président de la commission politique, le député français Pierre-André Wiltzer (UDF).

D'autres ont même souhaité une «mise en cohérence» entre l'exécutif et l'APF sur ce point. «Il serait curieux que des pays soient acceptés au niveau des instances exécutives alors qu'il y a une suspension de leur section parlementaire», a fait valoir M. Charbonneau.

Les élus n'ont pu avoir, comme prévu, un échange direct avec le secrétaire général de la Francophonie Boutros Boutros-Ghali. «Souffrant et alité» à Paris, selon son entourage, l'ancien secrétaire général de l'ONU a dû renoncer à venir Abidjan, où son discours a été lu à l'Assemblée.

«La Francophonie n'a, aujourd'hui, d'autre choix que de s'organiser et de se structurer. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra prétendre figurer dignement aux côtés des autres organisations internationales et régionales», a estimé le diplomate égyptien, qui a appelé l'Assemblée à relever «le défi qui transcende l'espace francophone», celui de «la démocratie au service de la paix dans les États et entre les États».

Une vingtaine d'entreprises seront de la mission

Le Canada s'intéresse au potentiel de l'Afrique

Le Devoir: Économie Samedi 28 mars 1998 C3

Bérubé, Gérard

L'Afrique attire, soudainement, son lot de projecteurs. Ce n'est pas l'Afrique des conflits et des massacres qui attire l'attention, cette fois, mais la renaissance d'un continent aux promesses économiques, dont la partie subsaharienne est entrée dans une croissance positive, représentant un marché de 700 millions de personnes. Le secrétaire d'État canadien chargé de l'Afrique et de l'Amérique latine, David Kilgour, dirigera d'ailleurs une double mission. Le volet économique de cette mission compte sur la présence de représentants d'une vingtaine d'entreprises, dont 12 du Québec.

Après la tournée du président américain, Bill Clinton, et la décision de l'Europe de constituer un fonds d'aide à la démocratisation destiné au continent africain, le Canada envoie son émissaire en Afrique. David Kilgour participera, tour à tour, à une mission du Commonwealth au Sierra Leone, un pays déchiré par une guerre vieille de six ans. Une violence qui n'a pas cessé malgré le coup d'État de mai 1997.

Un volet commercial

Le secrétaire d'État canadien ajoutera à ce voyage un volet commercial. Accompagné de représentants d'une vingtaine d'entreprises, dont 12 du Québec, David Kilgour visitera, du 1er au 15 avril, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Mali et l'Afrique du Sud. Il profitera également de son passage pour mousser la candidature du Canada à un siège du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, pour parler des droits de la personne, de la consolidation de la paix, de la ratification du traité sur les mines et de la situation au Nigeria et au Sierra Leone.

«Cet intérêt pour l'Afrique n'est pas soudain. Nous sommes présents dans ce continent depuis des générations. Et le fait que tous s'intéressent à l'Afrique présentement n'est que pure coïncidence», a souligné M. Kilgour. «Les choses sont en train de changer rapidement en Afrique. La renaissance africaine a commencé. Le moment est propice pour penser développement des affaires.»

M. Kilgour insiste: «L'Afrique n'est pas sortie de ses problèmes massifs. On pense au Rwanda, au Congo, au Soudan. Mais il ne faut pas pour autant éviter les histoires à succès, comme le Mali et le Togo. Les ressources sont fantastiques là-bas. Et on assiste un peu partout à l'arrivée d'une nouvelle génération de chefs d'État. N'oublions pas que quelque 2000 sociétés étrangères sont implantées en Ouganda», a-t-il illustré.

Le vent change également au chapitre du flux des capitaux et de la forme d'aide consentie par les pays riches. «Les pays donateurs ont peut-être donné 40 milliards, mais ils ont en même temps investi 240 milliards dans les pays en voie de développement.»

Un marché de 700 millions de personnes

Le secrétaire d'État a rappelé que l'Afrique représente un marché de plus de 700 millions de personnes réparties dans 55 pays. «De plus en plus nous percevons l'Afrique comme une région de croissance économique. Depuis quelques années, l'Afrique subsaharienne connaît une croissance positive, qui a atteint près de 5 % en 1997.» Et il n'y en a pas que pour l'Afrique du Sud, de loin la plus grande économie en taille du continent mais qui se classe au septième rang en ce qui concerne la productivité, selon un rapport du Forum économique mondial. Sur 23 pays africains recensés par l'étude, l'Île Maurice retient le premier rang à ce chapitre. Indépendante depuis 30 ans, elle est l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, grâce notamment à sa localisation, qui facilite les affaires offshore. Elle est suivie, dans le classement selon la productivité, par la Tunisie, le Botswana, la Namibie, le Maroc et l'Égypte. «J'ai été étonné par cet intérêt des compagnies [faisant partie de la mission] pour les pays autres que l'Afrique du Sud», a précisé David Kilgour.

Quant aux créneaux porteurs, on doit, certes, distinguer les secteurs traditionnels (ressources naturelles, ingénierie, services publics et environnement) mais sans oublier les secteurs en croissance des télécommunications et de la technologie de pointe. D'ailleurs, la majorité des entreprises participant à cette tournée africaine s'activent dans ces deux segments.

La mode africaine défile à Abidjan

La Presse: Mode Mercredi 25 février 1998 C6

AFP
Abidjan

Pagnes sérigraphiés, bustiers de raphia ou perles ashanti : la mode africaine expose ses trésors cette semaine à Abidjan, pour le premier salon international des créateurs africains, le K'Palezo.

Après des débuts balbutiants - stands inachevés, problèmes techniques, sono défaillante -, les premiers défilés ont permis au public de découvrir les créations de la «diaspora noire», selon les termes de la styliste sénégalo-guinéenne Katoucha.

Mardi, c'est la star nigérienne Alphadi qui a ouvert le bal avec ses modèles drappés dans des voilages indigo défilant au rythme d'une musique arabe. Puis la Franco-Sénégalaise Claire Kane a présenté sa collection hommage au Che Guevara avec des pagnes sérigraphiés remplis d'étoiles.

Katoucha, l'ex top-model d'Yves Saint-Laurent, la silhouette sculpturale agrémentée d'un petit ventre proéminent - elle attend un heureux événement -, a fait sensation avec un défilé de «barbares» : femmes aux seins cachés sous des coques de rafia ou des masques yorouba, mâles aux hanches enroulées dans des pagnes et aux torses nus ruisselant d'or.

Plus tard, le Burkinabè Pathé'O a montré ses chemises bariolées, qu'il vend aussi bien «au président Mandela qu'au commun des mortels de Treichville», quartier populaire d'Abidjan où il a installé atelier et boutique.

Originaires pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, une douzaine de créateurs revisitent, chacun à sa manière, les tenues traditionnelles. Les uns préfèrent les coupes occidentales qu'ils agrémentent de pagnes tissés : le kita orange des Baoulés de Côte d'Ivoire, le Kasai mordoré du Zaïre, l'étoffe des tisserands des falaises de Bandiagara, dans le pays dogon au Mali.

Les autres, tel le Libérien Abraham, inventent «le boubou du XXIe siècle», avec des manches bouffantes en organza ou des masques peints directement sur le tissu.

Avec le Kpalézo - «place du village» en appolonien, langue d'une ethnie du sud de la Côte d'Ivoire -, les créateurs espèrent montrer qu'ils sont «des professionnels et non de simples artisans», comme l'explique la Béninoise Pépita.

Réunis au sein d'une Fédération africaine des créateurs (FAC) qui tiendra sa première assemblée générale à cette occasion, ils entendent aussi faire entendre leurs voix : «être plus crédibles vis-à-vis des institutions, exposer nos problèmes de confection, d'exportation, de commercialisation», expliquent-ils.

Les contrefaçons sont également au centre de leurs préoccupations. «Un de mes modèles présenté dans les défilés peut être copié dans les 24 heures dans un petit atelier. Nous devons être protégés», estime Pépita, installée à Cotonou. «C'est intéressant, parfois ils subliment nos idées, mais il faudrait leur faire comprendre ce qu'est la propriété industrielle», dit Katoucha.

Le public abidjanais, installé devant des tables ornées de nappes en toile cirée à l'effigie d'une populaire bière ivoirienne, a semblé apprécier l'ambiance peu conventionnelle de ces défilés.

Les organisateurs ont installé le K'Palézo dans un «ex-futur» hôpital de la capitale, jamais achevé, dans une ossature de béton dont les murs inexistants ont été remplacés par de tentures beiges et des armatures de métal.

La presse ivoirienne, peu sensible au charme décalé des lieux et aux plants de coton rabougris sensés symboliser la filière textile, reste cependant sévère. Le Jour s'indigne que la marraine de la cérémonie, Henriette Konan Bédié, ait coupé le ruban «dans la pénombre» tandis que le quotidien gouvernemental Fraternité matin juge que le K'Palezo n'est pour l'instant qu'«un N'Zassa (patchwork) bien décousu».

INDEX

A

Ambassade du Canada, 25
Au retour, 1, 29
Avant de partir, 1, 26

B

Banque mondiale, xiii, 20, 21, 62, 63, 76

C

Cartes, v, 1, 9
Climat, 13, 17, 39, 48
Commerce, 31, 33, 34, 78
Conditions d'entrée, 33
Conditions sanitaires, 33
Constitution, 21, 22, 53, 55

D

Démographie, 39, 51
Dirigeants politiques, 5, 11, 14, 19, 20, 21, 22, 44, 53, 55

E

Économie, viii, 54, 78, 82
Éducation, 39, 52, 80
Électricité, 23
En route, 34

F

Flore et faune, 39, 48
Fonds monétaire international, xiii, 53
Frontières, 13

G

Géographie, v, 1, 3, 13, 39, 47
Gouvernement, v, vii, 1, 14, 39, 53

H

Histoire, v, 1, 5, 11, 39, 41, 67

I

Internet, v, ix, xii, 31, 33, 34

J

Jours fériés, 17

L

Langues, 39, 52

M

Médicaments personnels, 1, 27
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 25, 31
Monnaie, 3, 17

N

Nations Unies, xiii, 63

P

Paludisme, 1, 27
Pétrole, 14, 37, 39, 58
PIB, 20, 23, 78
PNB, 57, 58, 59
Population, 1, 5, 15

R

Religions, 3
Renseignements consulaires aux voyageurs, 1, 31
Renseignements utiles pour les voyageurs, v, 1, 25
Ressources, v, vii, 14, 39, 49
Ressources naturelles, 39, 49

S

Santé, 1, 16, 17, 26, 33, 76
Sécurité, 76
Société, xii, 5, 26, 63, 64
Suffrage, 14
Superficie, 13

T

Table de conversion des devises, 1, 38
Tourisme, 1, 17

V

Villes, 39, 52, 67
Visas, 34
Vue d'ensemble, v, 1, 3

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20099848 5

DOCS
CA1 EA457 2001C53 FRE
La Cote d'Ivoire : une introductio
: anthologie preparee a la demande
de Mebs Velji, MAECI. --
62924089